

LOUIS-DOMINIQUE GIRARD

192
28

MONTOIRE

verdun

diplomatique

LE DUEL PETAIN HITLER

"L'Histoire jugera"

Maréchal Pétain



éditions nouvelle aurore

192
28
192
28

30A

LOUIS-DOMINIQUE GIRARD

MONTOIRE

VERDUN DIPLOMATIQUE

MAJUSCULES DE LA COTE ALGERIENNE D'UNE NOTE MARIE PAR LE
MARSHAL PÉLIN A LA COMMISSION D'INSTRUCTION DES LA
HAUTE COTE LE 2 JUIL 1947.

16° Lb⁵⁸
hh 8
A



DL-29 3 1976-07325

Il est exact que j'ai fait
negocier un traité, devant demeurer
Secret, avec monsieur Winston Churchill

Ce traité, dont la négociation a
commencé le même jour que
Montoire - ce rapprochement donne
à Montoire - son véritable caractère -
a inspiré ma politique, même
lorsque les Anglais semblaient s'en
écarter

P. Pétain

FAC-SIMILÉ DE LA COPIE AUTOGRAPHE D'UNE NOTE REMISE PAR LE
MARÉCHAL PÉTAIN A LA COMMISSION D'INSTRUCTION PRÈS LA
HAUTE COUR, LE 8 JUIN 1945.



LOUIS-DOMINIQUE GIRARD

MONTOIRE

VERDUN DIPLOMATIQUE

★

LE SECRET DU MARÉCHAL

509

Editions de la Nouvelle Aurore
27, Avenue Duquesne — 75007 PARIS.

DU MEME AUTEUR

Aux Editions André Bonne.
La guerre franco-française.
L'appel de l'île d'Yeu.

Edité par l'auteur :
Mazinghem ou la vie secrète de Philippe Pétain.

En préparation :
Philippe Pétain, homme de guerre et chef d'Etat.



Tous droits de traduction, de reproduction
et d'adaptation réservés pour tous pays,
y compris la Russie

Copyright Editions André Bonne, 1948.
Copyright Louis-Dominique Girard, 1976.

*"Qui ne gueule pas la vérité,
quand il sait la vérité se fait le
complice des menteurs et des
faussaires".*

Charles PEGUY

Lettre du Provincial

AVERTISSEMENT

Ce livre est à la fois un témoignage et une première vue d'ensemble sur l'histoire de la politique extérieure du maréchal Pétain. Un moment interdit à sa parution, en 1948, (1), cet ouvrage remarquablement documenté est devenu le classique nécessaire à l'intelligence de la seconde guerre mondiale et des années contemporaines. Nous le rééditons dans sa version originale.

Tout prouve en effet, que le Maréchal — laissé seul sur le continent européen aux prises avec Hitler, alors allié de Staline — réussit après une longue méditation (2) — sous le couvert d'une rencontre avec le chancelier du IIIe Reich et d'une furtive poignée de main échangée dans une gare — à orchestrer la collaboration internationale qui permet de vaincre le nazisme, non sans souffrances pour tous les peuples.

La vérité, si profondément travestie, est que le Maréchal — ralliant à lui l'Espagne pour défendre le monde occidental et chrétien — détourna la Wehrmacht de la Méditerranée et de la mer Rouge via Gibraltar, Alger et Dakar où l'Angleterre redoutait de la voir s'implanter, entretint la méfiance germano-italienne et adopta dans nos possessions d'Indochine un modus vivendi avec le Japon, dont les visées sur le Pacifique et l'Asie alarmaient initialement et davantage le président des Etats-Unis d'Amérique que le sort de l'Europe et de l'Afrique.

L'histoire confirmera, qu'en conseillant au maître de l'Axe Berlin-Rome-Tokio de renverser la priorité de ses objectifs militaires, Pétain fut le grand stratège de la deuxième guerre mondiale comme il l'avait été de la première (3). Même si d'autres — comme en 1918 — l'ont empêché de mener à bien son entreprise jusqu'à la paix qu'ils rendirent impossible en cédant aux revendications impérialistes de l'U.R.S.S., il fut celui qui donna aux Anglo-Saxons le temps de s'armer et de s'entendre avec les Russes avant de s'en séparer.

Après l'armistice de juin 1940, "inévitabile" du fait des circonstances (et de l'aveu de Charles de Gaulle connu par le général Odic et l'ambassadeur Chauvel (4)), le maréchal Pétain disait déjà en revenant de Montoire, où selon l'opinion émise par l'interprète de l'entretien "il avait mis Hitler dans sa poche" (5) : "C'est moi seul que l'histoire jugera". De même, Lord Halifax, ministre des Affaires Etrangères de Churchill à cette époque, déclara, le 21 août 1949, à son ami l'académicien Jean Guilton le questionnant sur les accords franco-anglais de l'automne 1940 : "On ne peut pas encore mesurer l'importance que ces négociations ont eue, soit en elles-mêmes, soit dans leurs effets. Il faut attendre le recul du temps et c'est ici qu'il est vrai de dire que l'histoire jugera" (6). Celle-ci découvrira l'influence de Lord Halifax, dépêché après Montoire comme ambassadeur de Grande-Bretagne auprès du président Roosevelt qui venait de nommer son futur chef d'Etat-Major, l'amiral Leahy, ambassadeur et plénipotentiaire auprès du vainqueur de Verdun, secondé par l'amiral Darlan (7).

L'un des meilleurs observateurs de Vichy — Bourges et Reims de notre siècle (8) — a écrit de Louis-Dominique Girard : "Le chef de cabinet du Maréchal est vraiment un Français libre !". Entendez par là que, très informé du dessous des cartes, l'auteur de Montoire Verdun diplomatique ne se méprit jamais sur le gagnant du duel Pétain-Hitler. Son mérite est d'avoir eu, le premier, le courage de révéler le secret du Maréchal.

Le jour viendra nécessairement où la France se reprochera d'avoir laissé mourir en prison celui qui avait consacré sa vie au service de la patrie (10).

LES EDITEURS

NOTE : Les notes ci-dessus sont à consulter à la page 558.

INTRODUCTION A L'ARMISTICE

Ceterum, antequam destinata componam, repetendum videtur qualis status Urbis, quæ mens exercituum, quis habitus provinciarum, quid in toto orbe validum, quid ægrum fuerit, ut non modo casus eventusque rerum, qui plerumque fortuiti sunt, sed ratio etiam causæque noscantur.

TACITE

Histoires, I, 4.

Avant d'entrer dans mon sujet, il convient d'exposer la situation de la Métropole, le moral des armées, l'esprit public dans l'Empire, ce qu'il y avait de sain dans le monde et ce qu'il y avait de malade. Il faut étudier les événements non seulement dans leur substance et selon la place qu'il leur advient d'occuper, mais encore dans leur enchaînement et même dans la détermination de leurs causes.

INTRODUCTION
A L'ARMISTICE

*Les chiffres arabes qui figurent
dans le texte renvoient le lecteur
au chapitre intitulé*

*NOTES, SOURCES ET RÉFÉRENCES
qu'il trouvera en appendice à la
fin de ce volume.*

LES ÉDITEURS

DE LA VICTOIRE DE 1918 A LA DÉFAITE DE 1940

L'ACCESSION au pouvoir du maréchal Pétain, en 1940, n'a été l'œuvre ni du hasard, ni d'un complot. Elle fut l'aboutissement d'une série de causes qu'il faut dégager des faits pour étudier, de manière objective, la diplomatie du Maréchal à la tête du gouvernement.

Depuis plusieurs années déjà, la situation de la France était un sujet d'angoisse pour les hommes politiques.

En 1935, cherchant le moyen de prévenir la crise intérieure qui s'annonçait, M. Pierre Cot écrivait :

« Rien n'empêcherait de confier à un homme pris en dehors des luttes politiques le soin d'assurer l'ordre pendant la durée de la crise... Son choix est délicat. Il faut que son courage, sa probité intellectuelle, sa droiture soient indiscutables et indiscutés. Il faut que personne ne puisse le soupçonner de vouloir faire une opération personnelle. Il faut qu'un des traits dominants de son caractère soit le loyalisme.

« L'homme existe, c'est le maréchal Pétain. C'est lui le véritable chef moral de l'armée. Il n'est pas un ancien combattant qui ne lui garde une reconnaissance émue, moins peut-être parce qu'il fut le plus grand chef de la guerre que parce qu'il fut le plus humain et le plus près de notre misère. Avec lui, aucun trouble à craindre. Un mot aux anciens combattants, un geste d'énergie, et l'ordre est assuré et le calme renaît... Certains trouveront mon idée étrange ou dangereuse; je pense être approuvé par tous ceux qui ont vu cette chose étonnante : le regard du maréchal Pétain! ».

Dans la conjoncture exceptionnelle de 1939, la guerre étrangère ajoutant aux difficultés intérieures du pays, les chefs

politiques de tous les partis envisagèrent de recourir au maréchal Pétain.

Au début de 1940, Édouard Herriot supplia Daladier de faire entrer le Maréchal dans les conseils du gouvernement. Au printemps, Pierre Laval déjeunait chez Guy La Chambre avec Édouard Daladier pour préparer un Cabinet dont la présidence devait être confiée au Maréchal. Les événements se précipitant et l'offensive allemande interrompant ces tractations, Georges Mandel disait à Paul Reynaud, président du Conseil : « Prenez Pétain ! » Pétain que Léon Blum avait qualifié « le plus noble et le plus humain de nos chefs militaires », que Francisque Gay allait baptiser « la conscience réfléchie et passionnée du pays tout entier² ».

Sur le dernier feuillet des communiqués de la guerre de 1914, le 11 novembre 1918, le général Pétain avait écrit : « Fermé pour cause de victoire ». Le même jour, Georges Clemenceau avait dit : « Nous avons gagné la guerre, mais maintenant il faut gagner la paix ; ce sera peut-être encore plus difficile³ ». La paix, hélas ! ne couronna pas cette victoire.

DE VERSAILLES A DANTZIG

Depuis Versailles, nous descendions les marches d'un escalier et, à la dernière, ce fut la guerre.

Édouard HERRIOT.

22 septembre 1947.

Nous savons aujourd'hui, d'expérience, que notre entre-deux-guerres n'était qu'une pause au milieu d'un conflit gigantesque.

Est-ce uniquement la faute du « mauvais traité » — et de ceux qui l'accompagnèrent — si le monde issu de la grande guerre n'a pas trouvé son ordre ? Il est malaisé de le croire. Certains ont plaidé pour l'acte de Versailles, qu'ils appellent « la paix calomniée » ; d'autres ont pu, au contraire et sans le moindre paradoxe, enregistrer la « faillite de la paix⁴ ». Nous-même n'incriminerions cet instrument diplomatique

qu'à une condition : avouer avant tout que le système de rêveries auquel il donnait corps traînait dans l'air du temps. Trop d'esprits participaient à ces meurtrières erreurs.

Il est d'ailleurs inutile de remonter si loin pour retracer les origines du second conflit mondial. En 1925, en effet, Locarno remplace Versailles. Brillante rentrée en scène de la diplomatie allemande : Stresemann mène le jeu. Il s'y met en frais de finesses — de « finasseries » — qui sont de pur luxe : en fallait-il tant pour séduire un germanophile comme lord d'Abernon, un pacifiste comme Briand ? D'avance, Briand et d'Abernon étaient dupes. L'Allemagne gagnait à tout coup.

Avec Locarno, disparaît le traité dicté par la coalition des vainqueurs ; des accords librement consentis lui sont substitués. Un *pacte rhénan*, contresigné par l'Angleterre et le Duce, garantit les frontières française et belge ; et l'Allemagne démilitarise sa rive gauche du Rhin. Mais déjà — chose étrange — les pactes avec la Pologne et la Tchécoslovaquie n'engagent que la France ; nous seuls promettons assistance à ces deux pays, dont les frontières sont précisément contestées par leur puissant voisin. A l'Est, l'Allemagne a tout de suite refusé de se lier les mains. Comment n'a-t-on pas mieux retenu l'indication ? Là s'allumerait le brasier.

Il est vrai que, dans le camp des anciens Alliés, on écoute seulement les augures qui parlent de paix éternelle. On s'y persuade que la guerre, ayant fait triompher le droit, sera la dernière des guerres. En 1928, on déclare la guerre « *hors la loi* ». De plus en plus, les États vainqueurs concentrent leur attention sur les problèmes économiques et sociaux qu'ils sont impuissants à résoudre de manière efficace. La politique extérieure est abandonnée à la Société des Nations, à qui les chancelleries s'en remettent du soin d'unir l'Europe et de pacifier le monde.

Quand le Japon attaque la Chine, le continent américain s'enferme sur soi-même, et l'empire britannique, à l'abri de sa ceinture marine, ne songe plus qu'à sa flotte de commerce. Moins privilégiée, la France s'assure d'une demi-muraille de béton contre un péril auquel elle feint de ne pas croire, mais contre lequel on la blâmerait de n'avoir pas su se prémunir.

Ce geste une fois fait, négligente au fond des questions militaires, elle se livre aux querelles intestines.

Pour l'Allemagne, l'« esprit de Locarno » est un article d'exportation, qu'exploite sa propagande. Celle-ci suggère que le déséquilibre européen tient à ce que l'économie germanique n'est pas complètement renflouée ; la restauration de l'industrie du Reich et l'assainissement des affaires allemandes sont la base essentielle de l'ordre nouveau. Faible est le nombre de ceux qui s'interrogent sur la situation politique internationale, le jour où l'Allemagne aura achevé son relèvement. On espère une ère nouvelle, et cependant, c'est le passé qui recommence : ivre d'avoir reconquis sa force, le Reich se retrouve en crise d'hégémonie.

Cela signifie qu'il est prêt à faire bon marché de toutes ses signatures. Au mépris du *pacte rhénan*, le 7 mars 1936, il réoccupe militairement ses territoires de la rive gauche du Rhin. Le 11 mars 1938, l'Anschluss consomme le renversement du traité de Trianon. Puis, c'est, pendant l'été, la question des Sudètes, tranchée par la menace de recourir aux armes et, le 15 mars 1939, l'entrée à Prague, en dépit de l'*accord de Munich*.

Les écailles tombent enfin des yeux les plus aveugles. Neville Chamberlain enterre à jamais son utopie du lendemain de Munich : « C'est la paix pour une génération. »

Où en sont, alors, les prophètes d'antan ? Après avoir opposé — faute de mieux — quelques coups de clairon aux coups de force, ils votent désormais d'énormes crédits militaires. En un sens, M. Daladier dit vrai : la République a fait généreusement droit aux demandes de l'armée. Par malheur pourtant, le Parlement s'est éveillé trop tard aux nécessités d'une politique d'énergie. L'industrie française s'est trouvée incapable d'exécuter de soudaines et massives commandes. Les grèves n'accroissent pas la production. C'était le temps où M. Ramadier abandonnait son portefeuille de ministre du Travail pour ne pas avoir à les briser. En fin de compte, les chiffres de M. Daladier sont restés sur le papier, comme les usines de M. Dautry au ras du sol.

Pendant que, des deux côtés de la Manche, chacun prend conscience d'une effrayante infériorité d'armement, on fait meilleur usage de la pactomanie. Ceux qui savent la disparité

des forces en présence ne signent à Munich qu'afin de reculer une échéance qu'on sait fatale⁵.

Dès ce moment, il importe de gagner du temps pour désintoxiquer l'opinion. (En Angleterre, aux heures les plus critiques, on organisait le *Peace ballot* ; en France, on parlait seulement « de pain, de paix et de liberté ».) Il importe aussi d'obtenir des délais pour accroître le rendement des usines travaillant pour la défense nationale, alors que l'industrie de guerre allemande produit à plein rendement depuis 1937.

Pour avertir Hitler que les démocraties se sont ressaisies et ont résolu de freiner par les armes son appétit de conquêtes, l'Angleterre répond par un geste décisif à l'entrée des Allemands à Prague : le 31 mars 1939, elle donne sa garantie à la Pologne. Le territoire de Dantzig s'érige au rang de prochain *casus belli*.

C'est à ce stade des événements que la Russie, en se rangeant aux côtés de Londres et de Paris, eût décuplé la portée du coup d'arrêt. Il a sans doute dépendu de Moscou d'empêcher Hitler de passer outre. Le 23 août 1939, Staline tenait entre ses mains le sort de la paix. En s'alliant à l'Allemagne, il a choisi la guerre.

L'ENTRÉE EN GUERRE

Il nous restait à tenir nos engagements avec l'alliée polonaise.

Lors de l'Anschluss, une crise ministérielle préméditée⁶ avait placé le chef de la majorité parlementaire, seul, devant ses responsabilités. M. Léon Blum était un président du Conseil en quête de ministres, à l'instant où l'Autriche cessait d'exister comme État indépendant. De la notification officielle qu'il reçut du geste d'Hitler contre l'ordre public européen, le chef du gouvernement laissa seulement publier cette fausse confidence aux Français :

« Alors que M. Vincent Auriol venait de quitter l'appartement de M. Léon Blum, annonçant qu'il allait faire une courte

promenade, une automobile portant l'écusson du corps diplomatique stoppait devant l'immeuble. Non sans surprise, on en vit descendre le comte von Welczek, ambassadeur d'Allemagne à Paris. Aussitôt tous les journalistes présents se précipitèrent pour connaître les motifs de cette visite inattendue. L'ambassadeur, déclara M. André Blumel que l'on interrogeait, est venu rendre une visite de condoléances. Absent de Paris au moment du décès de M^{me} Léon Blum, le diplomate vient voir le président Léon Blum pour lui présenter ses condoléances personnelles. » (*Le Temps* du 12 mars 1938, rédigé le 11 mars.)

Ce n'était même pas un communiqué de presse ! Il fallut attendre jusqu'au lendemain pour connaître la vérité et l'acceptation officielle du fait accompli.

Quand la Pologne subit le sort de l'Autriche, on put donc se féliciter qu'il y eût en France un ministère constitué. Les parlementaires se souvenaient-ils qu'ils avaient juré de maintenir la paix ? On les vit s'effacer et laisser manœuvrer le gouvernement. La parole donnée à Locarno n'entraînait-elle pas la France dans le conflit ? On reparla de l'« automatisme des pactes », perdu de vue les années précédentes. Les Chambres s'abritèrent derrière la règle de droit : *Pacta sunt servanda*, pour considérer que ce serait remettre en question les accords ratifiés par leurs devancières que de voter la guerre de façon expresse. Elles refusèrent d'entendre les interpellations de Gaston Bergery et de Pierre Laval. Aux élus du peuple il était commode de pouvoir imputer la déclaration de guerre aux assemblées antérieures, sa matérialité aux ministres responsables et ses fâcheuses conséquences à venir aux chefs militaires. En votant obliquement les crédits extraordinaires exigés par les circonstances, les représentants de la nation libéraient leur conscience devant le péril et se dérobaient à leur véritable raison d'être qui est de décider au nom de la France.

Dès l'ouverture des hostilités en Pologne, deux discours précisent la position respective de l'Allemagne et de la France.

Devant le Reichstag, réuni le 1^{er} septembre 1939, Hitler disait :

« On s'est trompé sur mon compte. Il ne faut pas prendre mon amour de la paix pour de la lâcheté. Aussi j'ai décidé de

faire connaître hier soir au gouvernement britannique que je considère les négociations comme ayant échoué. Si la France et l'Angleterre considèrent que leurs intérêts essentiels sont ainsi atteints, c'est là une façon de voir qui ne peut me détourner de mon devoir. J'ai déjà déclaré que je ne demandais rien et que je n'aurais jamais rien demandé aux Puissances occidentales. C'est là une déclaration qui a une valeur définitive... Notre frontière occidentale est définitive. Notre rempart à l'Ouest est pour toujours la frontière du Reich. Dans cette région, nous n'avons aucun but pour l'avenir. Cette attitude ne changera pas... Je remercie l'Italie d'avoir compris notre attitude et de nous avoir soutenus, mais vous comprenez aussi que, pour mener notre propre lutte, nous n'avons pas besoin d'une aide étrangère. Nous viendrons nous-mêmes à bout de notre tâche. Je respecterai la neutralité des pays neutres autant qu'ils la respecteront eux-mêmes... Jamais plus il ne peut arriver que la force de la Russie et celle de l'Allemagne soient employées l'une contre l'autre. Toute tentative des Puissances venues de l'Ouest en vue de changer quelque chose à cela est vouée à l'échec. Cette décision marque un tournant d'une importance inouïe et définitive... J'ai travaillé pendant six ans et j'ai dépensé quatre-vingt-dix milliards de marks pour mettre sur pied notre armée. Celle-ci a le meilleur armement et elle est bien au-dessus de celle de 1914. J'ai en elle une confiance inébranlable ».

De son côté, M. Daladier déclarait, le 2 septembre, devant les Chambres françaises :

Si les démarches de conciliation se renouvellent, nous sommes prêts encore à nous y associer... Mais le temps presse, la France et l'Angleterre ne sauraient assister à la destruction d'un peuple ami, présage de nouvelles entreprises de violence dirigées à leur tour contre l'Angleterre et contre la France... Il s'agit d'une phase nouvelle dans la marche de la dictature hitlérienne vers la domination de l'Europe et du monde... La Pologne a été l'objet de l'agression la plus injuste et la plus brutale. Les nations qui ont garanti son indépendance sont tenues d'intervenir pour sa défense. La Grande-Bretagne et la France ne sont pas des Puissances qui puissent renier ou songer à renier leur signature... Une France qui laisserait s'accomplir cette agression ne tarderait pas à être une France méprisée, une France isolée, une France discréditée, sans alliés et sans appuis, et, n'en doutez pas, bientôt soumise elle-même

à un effroyable assaut... Notre devoir, il est d'en finir avec les entreprises de l'agression et de la violence. Par des règlements pacifiques si nous le pouvons encore, et nous le tenterons jusqu'au bout, par l'usage de notre force si tout sens moral en même temps que toute lueur de raison a disparu chez les agresseurs ».

Dorénavant les dés étaient jetés.

Conjuguant la « politique du fait accompli » et la « politique des signatures », la méthode d'Hitler est universellement percée à jour. Depuis qu'il a violé sa propre signature apposée sur l'accord de Munich, les promesses du Führer se heurtent à l'incrédulité.

La preuve en est que, le 6 octobre 1939, lorsque, ayant abattu la Pologne, il propose une conférence et un nouvel accord, sa tentative n'est agréée qu'à la condition inacceptable d'un retour à l'état de choses de 1919. Au début du mois de novembre suivant, les offres de médiation transmises par les souverains belge et hollandais sont rejetées pareillement.

La guerre se continue donc, mais sans se déclencher. Les adversaires restent l'arme au pied, face à face. La politique intérieure de la France et de l'Angleterre n'a pas permis à ces Etats d'avoir l'armée de leur politique extérieure. Ils escomptent la victoire du blocus, et les Allemands l'espèrent de l'énergique inaction où s'endort l'armée des démocraties.

En attendant, la campagne de Finlande, qui débute à la fin d'octobre 1939, occupe les esprits. Les Soviets remportent sans hâte leur victoire de mars 1940. L'Allemagne, alertée déjà par les traités imposés aux autres pays baltes, assiste avec une inquiétude accrue à cet investissement progressif de la Baltique.

Au lieu d'apaiser la rivalité historique des Germains et des Slaves, le quatrième partage de la Pologne la rendait plus vivace et plus sensible. La frontière commune rétablie entre les deux Etats favoriserait la tâche de celui des deux qui prendrait l'initiative d'une agression.

L'Allemagne est obligée de lâcher du lest en Europe orientale, quand Anglais et Français prennent de grandes résolutions. Certains hommes politiques hésitent certes à s'engager plus à fond dans une aventure militaire qui dépasse nos moyens,

mais, tandis que le Président Daladier subit comme un échec la paix russo-finlandaise, d'autres sont sans illusion sur un retour possible à la paix.

LE PLAN DE GUERRE FRANCO-ANGLAIS⁹

Depuis quelque temps, l'Amirauté britannique s'alarme des conséquences qu'apporterait une nouvelle capitulation dans le style munichois. Elle appréhende l'isolement inévitable de la Grande-Bretagne et de la France, si elles ne portaient pas haut l'étendard de la croisade contre le national-socialisme.

En attendant que la loi de conscription, votée par le Parlement anglais le 27 avril 1939, ait produit ses effets, on s'inquiète à Londres des lenteurs du réarmement français et des sabotages dans les usines où la troisième Internationale exerce sa propagande pacifiste au service d'Hitler, malgré les mesures prises par le gouvernement contre le parti communiste et la déchéance de ses membres prononcée par la Chambre des Députés et le Sénat.

A la fin du mois de février 1940, pour s'assurer une conduite plus énergique de la guerre par le Gouvernement français, M. Churchill a passé la Manche afin de s'entretenir avec M. Paul Reynaud. Celui-ci lui semble plus ferme que M. Daladier et susceptible de tenir les rênes du gouvernement avec plus de vigueur.

Le plan politique britannique, inspire des vues stratégiques du général Gamelin¹⁰, consiste à prendre son parti de la catastrophe que doit être la deuxième guerre mondiale. Puisque le désarmement de l'Europe ne permet pas de compter sur une rapide défaite allemande, il faut résolument prendre du large, sacrifier le terrain devant l'ennemi et placer ses espérances dans l'espace et dans le temps, ces deux facteurs qui échappent à l'Allemagne et dont l'Angleterre, comme la France, peuvent bénéficier en se mettant à l'abri dans leurs empires coloniaux, au delà des mers.

Garantissant la victoire aux Puissances amies, on peut leur offrir de rallier le camp franco-anglais, à la condition que leurs gouvernements légaux consentent à chercher refuge à Londres, comme le font déjà les ministres tchécoslovaques depuis le mois de mars 1939. Les peuples seront livrés à la merci de la Wehrmacht. Les gouvernements et les chefs d'Etats ou souverains seront les hôtes du roi d'Angleterre disposé à leur offrir asile dans quelque dominion, si les Iles Britanniques venaient elles-mêmes à être envahies. Puisant sa force dans le secours des Etats-Unis d'Amérique, transformés en arsenal des démocraties, et dans les richesses impériales, une gigantesque coalition, quand elle sera armée, pourra venir libérer l'Europe, où elle aura suscité un grand mouvement d'insurrection contre l'occupant.

Selon le plan que M. Churchill soumet à M. Paul Reynaud, il appartient à la France de retarder, autant qu'elle le pourra, l'exécution pratique de ce vaste mouvement stratégique de recul, qui aura pour effet d'étendre la guerre à l'échelle des continents. Puisqu'on n'a pas su protéger l'Autriche, la Tchécoslovaquie et la Pologne, on sacrifiera délibérément tous les autres pays d'Europe. On contraindra leurs gouvernants, trop attachés à des neutralités périmées, au voyage de Londres ou d'Ottawa, d'où ils seront bien obligés de prêcher la guerre sainte à leurs compatriotes. Pour reconquérir le pouvoir, ils s'attribueront le mérite exclusif d'avoir sauvé l'indépendance et la souveraineté de leurs patries respectives.

Tandis que l'Europe humaine et géographique tombera sous le contrôle exclusif de l'armée allemande et que l'Europe légale abandonnera le continent, l'armée française aura une mission retardatrice sur son sol métropolitain.

Quand la France elle-même aura succombé sous la pression ennemie, ses gouvernants viendront à Londres s'asseoir au foyer du peuple britannique, partager ses malheurs et son invincible espérance.

Cela suppose que le Parlement français éloigne du pouvoir le président Daladier, qui n'est certainement pas assez audacieux pour entreprendre et réussir l'exécution d'un pareil projet. A politique nouvelle, homme nouveau.

Séduit par l'ampleur du programme et sensible au choix

dont il est l'objet, M. Paul Reynaud accepte de prendre la direction d'une manœuvre¹¹ qui a toutes les chances, si elle réussit, de faire de lui le Clemenceau de la deuxième guerre mondiale, celui qui aura conduit la France sur le chemin de la victoire.

Le principe avait été posé, et les modalités de ce plan de guerre examinées dans des conciliabules qui eurent lieu à Paris aux mois de février et mars. M. Georges Mandel, ancien collaborateur de Clemenceau, y assista du côté français. Le général Spears, représentant personnel de M. Churchill et chef de l'Intelligence Service en France, eut, du côté anglais, une grande part aux entretiens¹².

Ils se concrétisèrent bientôt par l'effacement de M. Daladier, qui laissa la place de président du Conseil à M. Paul Reynaud¹³.

Au Parlement français, beaucoup de députés et sénateurs restant profondément alarmés par l'insuffisance de nos moyens militaires, l'opération se déroula sans enthousiasme. La Chambre des députés accorda la confiance à une seule voix de majorité.

A peine investi de cette confiance infiniment réduite, le président Reynaud, qualifié pour agir au nom de la France, se rendit à Londres pour y conclure l'alliance franco-anglaise que M. Daladier avait hésité à signer tant qu'il gardait un espoir de rétablir la paix.

Le 28 mars, à Londres, le nouveau président du Conseil français mettait sa signature au bas de ce texte :

« Le gouvernement de la République française et le gouvernement du Royaume-Uni s'engagent mutuellement à ne négocier ni conclure d'armistice ou de traité de paix durant la présente guerre, si ce n'est d'un commun accord.

« Ils s'engagent à ne discuter les termes de la paix qu'après un complet accord entre eux sur les conditions nécessaires pour leur assurer respectivement les garanties effectives et durables de leur sécurité. Ils s'engagent enfin à maintenir, après le rétablissement de la paix, leur communauté d'action dans tous les domaines, aussi longtemps qu'elle sera nécessaire pour la sauvegarde de la sécurité et pour la reconstitution, avec le concours des autres nations, d'un ordre international assurant, en Europe,

la liberté des peuples, le respect du droit et le maintien de la paix¹⁴ ».

C'est la fameuse déclaration commune franco-anglaise qui scelle officiellement l'alliance entre les deux pays. Elle s'inspire directement des principes sur lesquels M. Churchill et M. Reynaud étaient tombés d'accord un mois avant. Elle tente en même temps de maintenir, après le rétablissement de la paix, la communauté d'action franco-britannique, dont l'absence a si cruellement pesé sur les lendemains de la première guerre mondiale.

Venant après l'enquête conduite à Rome, Berlin, Paris et Londres par M. Sumner Welles, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, délégué personnel du président Roosevelt, et concluant à l'impossibilité de rétablir la paix en Europe par voie de négociations diplomatiques, la Déclaration franco-anglaise de Londres est le prélude de la guerre en Occident.

Pour la compréhension des incidents franco-anglais qui devaient surgir au moment de l'armistice de juin 1940, il y a lieu de noter qu'elle fut signée par un homme d'Etat qui avait qualité pour la souscrire, mais qu'elle ne fut pas soumise par lui à la ratification du Parlement.

Selon les prévisions alliées, l'Europe de l'Ouest va tout entière tomber aux mains de l'armée hitlérienne.

Le 9 avril 1940, sous le prétexte de « contrecarrer » une intervention anglaise, l'armée allemande assure la « protection armée » du Danemark et occupe Copenhague où le gouvernement du roi Christian, absolument surpris, est fait prisonnier sans avoir eu le temps de réagir.

Le 10 avril, le Parlement islandais adopte une décision par laquelle le gouvernement islandais, en union réelle avec le Danemark, assume désormais la conduite des affaires étrangères de l'Islande. Un mois plus tard, des forces britanniques occupent l'Islande, accomplissant rigoureusement le programme de M. Churchill.

Dans la journée du 9 avril aussi, les troupes allemandes ont envahi le territoire norvégien et installé à Oslo un gouvernement pro allemand que préside Quisling, tandis que le roi Haakon invite son peuple à repousser l'envahisseur et organise

la résistance, en attendant l'aide des chasseurs alpins français qui débarquent à Namsos le 19 avril et s'emparent un instant de Narvik. La bataille tourne malheureusement court. Au discours de M Paul Reynaud affirmant que « la route du fer est et restera coupée » succède, le 27 avril, une décision du Conseil suprême interallié de rapatrier les troupes envoyées en Norvège. Le 10 juin, le roi Haakon et son gouvernement abandonnent le territoire national pour se réfugier à Londres.

LA GUERRE-ÉCLAIR ET LA DÉFAITE FRANÇAISE

L'Allemagne, qui n'a plus aucun espoir de voir la France et l'Angleterre venir à composition et reconnaître ses conquêtes, estime le moment venu de jeter toutes ses forces à l'assaut du bastion occidental.

A trois heures trente du matin, le 10 mai 1940, la Wehrmacht attaque la Hollande, la Belgique et le Luxembourg, s'efforçant de réaliser le célèbre plan Schlieffen, revu et corrigé, grâce auquel elle compte infliger à la France la défaite-éclair que les armées de Guillaume II n'ont pu lui faire subir en 1914.

La suite appartient à l'histoire militaire.

On sait que l'armée hollandaise submergée capitule le 15 mai, tandis que la reine Wilhelmine a déjà quitté son royaume le 13 pour rejoindre Londres, d'où elle a lancé cette proclamation à son peuple :

« Notre sympathie va à nos compatriotes qui, dans notre pays bien-aimé, auront à passer par de durs moments. Mais en temps voulu, avec l'aide de Dieu, les Hollandais recouvreront leur territoire européen¹⁵ ».

La grande-duchesse de Luxembourg avait abandonné ses Etats dès la première heure de leur invasion.

C'était toujours l'application du plan Churchill, auquel le roi Léopold est le premier à apporter une entorse, quand il refuse d'émigrer le 28 mai, plaçant son devoir de soldat belge plus haut que les sollicitations du dehors. Comme roi, il estime que sa place est au milieu de ses sujets, qu'il doit partager leur sort, si dur qu'il puisse être, et placer sa première espérance

dans la résistance que le peuple belge offrira à l'ennemi, conformément à la fière tradition dont la Belgique donna l'exemple dans la première guerre mondiale.

En France, à la veille de l'offensive allemande, la situation était loin d'être brillante. Dans les milieux politiques, on s'attendait au pire. Devant l'imminence du péril, qu'ils aient été « munichois » ou « antimunichois », les hommes politiques responsables et les parlementaires prenaient chaque jour davantage conscience de la catastrophe qui risquait de s'abattre sur le pays. La proclamation de l'alliance franco-anglaise, en soulignant la volonté des deux alliés de combattre jusqu'à la victoire, avait renforcé la position du gouvernement Reynaud dans l'opinion publique. Mais que serait la défense d'une armée démunie contre les coups que l'ennemi ne manquerait pas de lui porter ? On se le demandait avec une inquiétude que la tournure prise par la guerre en Norvège n'était pas faite pour apaiser. Il semblait que les discours du président du Conseil tendissent plus à relever le moral du pays qu'à décrire une situation encourageante.

Une affiche posée sur les murs de toutes les villes de France disait : « Nous vaincrons parce que nous sommes les plus forts ». Ceux qui ne connaissaient pas les conversations Churchill-Reynaud y voyaient une affirmation gratuite et n'y trouvaient pas de réconfort immédiat.

L'angoisse augmentant, M. Paul Reynaud estima opportun de convoquer à Paris le maréchal Pétain qui était ambassadeur de France à Madrid¹⁶. Il s'inspirait d'une suggestion mise à plusieurs reprises en avant par M. Edouard Herriot¹⁷, fin septembre 1939 et dans les premiers jours de 1940. Elle n'avait pu être réalisée à raison d'un différend essentiel entre le maréchal Pétain et M. Daladier concernant la conduite à tenir vis-à-vis de l'Italie. M. Reynaud demanda au Maréchal d'entrer dans son gouvernement en qualité de ministre d'Etat¹⁸, pour aller sur le front qui s'ouvrirait bientôt et y soutenir le moral des combattants, comme l'ancien vainqueur de Verdun avait si bien su le faire en 1917. Pressé d'accepter, le Maréchal ne voulut pas se dérober à l'invitation qui lui était faite, mais il retourna quelques jours à Madrid pour s'y assurer que le gouvernement espagnol n'obligerait pas la France à maintenir des troupes

sur sa frontière des Pyrénées, à l'heure où elle aurait besoin de tous ses soldats sur les frontières du Nord, de l'Est et peut-être du Sud-Est.

Dans le même temps, le Président du Conseil songeait à remplacer le général Gamelin dont il n'approuvait pas la façon de conduire les opérations ou, pour être plus exact, de se laisser conduire par elles¹⁹. Le 9 mai au soir, M. Paul Reynaud s'employait à substituer le général Weygand au généralissime. En complet désaccord avec M. Daladier sur la personne du général Gamelin, il allait même démissionner, quand le Président de la République y mit un veto formel. En raison des informations dont on disposait sur l'offensive allemande du lendemain, le Chef de l'Etat s'opposait à tout changement dans le gouvernement et dans le haut commandement de l'armée.

Ainsi, et alors qu'Hitler avait déjà donné ses ordres pour l'agression du lendemain, M. Paul Reynaud, qui avait accepté le plan britannique présenté par M. Churchill, régnait sur un gouvernement en désaccord avec son chef. Il paraissait surtout préoccupé de préparer son départ pour Londres, en se déchargeant sur les militaires survivants de la dernière guerre du soin d'essayer l'immanquable défaite.

Pétain et Weygand, ces hommes au passé prestigieux, lui paraissaient seuls assez grands pour disposer l'esprit public à la résistance où il souhaitait que le trouvât l'attaque allemande. Il pensait que leurs noms suffiraient à impressionner l'adversaire, qu'ils auraient en tout cas assez d'autorité sur le pays pour l'inciter à se battre aussi longtemps que possible, accroché au sol métropolitain, et plus tard, disposeraient d'une gloire assez pure pour envelopper dans ses rayons le départ des pouvoirs publics pour Londres. Les citoyens, abandonnés à leur sort, ne pourraient pas crier à la trahison de ces deux grands chefs.

Au Parlement, comme dans le gouvernement, on savait que leur présence aiderait le régime républicain à passer le cap d'une crise sans précédent.

Leurs noms, confondus dans la mémoire collective du peuple français avec ceux des généraux qui avaient remporté la victoire de 1918, étaient synonymes de miracle, du miracle sur lequel les Français comptent à chaque moment tragique

de leur histoire, chaque fois qu'ils s'agit de payer et de réparer les fautes du passé.

Hélas! les événements se déroulèrent plus vite encore qu'on ne le supposait. La bataille mal engagée par le général Gamelin devait se transformer en défaite, avant même que les deux glorieux soldats fussent en place.

Imprudemment lancée au secours de la Hollande et de la Belgique, en avant de ses positions défensives, l'armée française en plein mouvement fut bousculée par les divisions allemandes motorisées sans avoir pu seulement atteindre ses objectifs.

Le 13 mai, pliant sous la violence du choc, le front franco-anglais était percé entre Namur et Sedan. Ne parvenant pas à colmater la brèche, le 15, dans la soirée, le général Gamelin devait confesser la défaite au gouvernement²⁰.

Dans *Les secrets de la guerre dévoilés par Nuremberg*, M. Raymond Cartier pourra écrire : « La preuve était faite à ce moment-là que la partie militaire n'était pas jouable, que la bataille de France était perdue et que les armées franco-britanniques seraient détruites²¹. »

La guerre-éclair avait atteint son but. Sans armes et sans réserves, l'armée française était battue. La France n'avait pas les moyens de s'opposer à l'invasion de son territoire.

Les paroles prononcées par M. Paul Reynaud, dans la journée du 16 mai, sont le seul rappel objectif qu'on puisse faire de la situation. Elles sont plus éloquents qu'aucun commentaire.

Devant la Chambre des Députés, le Président du Conseil déclarait

« Hitler veut gagner la guerre en deux mois. S'il échoue, il est condamné, et il le sait... »

« Le temps que nous allons vivre n'aura peut-être rien de commun avec celui que nous venons de vivre. Nous serons appelés à prendre des mesures qui auraient paru révolutionnaires hier. Peut-être devons-nous changer les méthodes, les hommes. (*Vifs applaudissements.*) Pour toute défaillance le châtement viendra : la mort. (*Nouveaux applaudissements.*) »

« Il faut nous forger tout de suite une âme nouvelle. Nous sommes pleins d'espoir. Nos vies ne comptent pour rien. »

« Une seule chose compte : maintenir la France. » (*Vifs*

applaudissements. Les députés se lèvent et applaudissent longuement)²².

Dans l'âme du Chef du gouvernement s'affrontaient une solution idéale, dont il entrevoyait le signe dans le plan de guerre qu'il avait arrêté avec M. Churchill et qu'il ne pouvait pas révéler, et la réalité qui l'obligeait à prendre immédiatement des mesures de salut public.

Il avait donné des ordres pour que commençât l'évacuation de Paris par le gouvernement et l'Administration, et même pour que les archives des Affaires étrangères fussent brûlées dans la cour du ministère. Comme il venait d'apprendre que les Allemands renonçaient à marcher immédiatement sur Paris, il s'adressait aux Français par radio et leur disait :

« On a fait courir les bruits les plus absurdes. On a dit que le Gouvernement voulait quitter Paris : c'est faux. Le Gouvernement est et demeurera à Paris.

« On a dit que l'ennemi se servait d'armes nouvelles et irrésistibles, alors que nos aviateurs se couvrent de gloire, alors que nos chars lourds surclassent les chars allemands de la même catégorie.

« On a dit que l'ennemi était à Reims. On a même dit qu'il était à Meaux, alors qu'il a réussi seulement à faire, au sud de la Meuse, une large poche que nos vaillantes troupes s'appliquent à colmater.

« Nous en avons colmaté d'autres en 1918. Vous, anciens combattants de la dernière guerre, vous ne l'avez pas oublié²³ ».

Ainsi, se référant à la stratégie de la guerre précédente, M. Paul Reynaud, qui était d'accord avec Churchill pour en employer une entièrement opposée, cherchait à tranquilliser l'opinion française aux prises avec une défaite-éclair.

Quand il prononçait ces paroles rassurantes, M. Reynaud avait déjà rappelé télégraphiquement à Paris le général Weygand pour lui confier le commandement de l'armée, et le maréchal Pétain, dont il attendait le retour avec impatience.

Le président du Conseil était beaucoup plus angoissé que ses discours ne le donnaient à entendre. Notre armée était littéralement submergée, il le savait, le sacrifice de nos aviateurs n'avait déjà plus de sens, nos chars lourds étaient

pratiquement inexistants et les brèches sur le front de 1940 ne se colmataient pas à la manière de celles de 1918.

L'inquiétude du Gouvernement était très profonde. Les ministres ne tremblaient pas seulement pour la patrie. Ils évoquaient les souvenirs de 1814 et de 1870. Le régime napoléonien n'avait pas survécu à la défaite. A celle de 1940, ils pensaient que la République ne survivrait pas davantage.

Une véritable panique s'emparait des hommes d'Etat. Inquiets pour le pays, pour le régime et pour eux-mêmes qui avaient une part si grande dans l'impréparation militaire de la France à la guerre, ils allèrent jusqu'à envisager de substituer la monarchie à la République et, en violation de la loi d'exil, mandèrent d'urgence à Paris le prétendant à la couronne de France²⁴. Le comte de Paris avait voulu s'engager au début de la guerre et servir sous l'uniforme français. Cette faveur lui avait été refusée par M. Daladier. Au mois de mai 1940, c'est M. Paul Reynaud et M. Camille Chautemps qui le suppliaient de ne pas se dérober au devoir patriotique. Leur intention, dit-on, fut un moment de diriger sur le front, où il se fût couvert de gloire et d'où il serait revenu titulaire de citations élogieuses et de décorations, le simple engagé de la Légion étrangère, auquel la République eût été bien aise, le cas échéant, de remettre la France.

Les choses prirent une autre tournure. Le prince, d'ailleurs, trouvait peu enviable l'héritage de ses pères, recueilli en de telles circonstances. Il n'en était pas moins à proximité de Notre-Dame, le 19 mai, à l'heure de la cérémonie nationale organisée par le gouvernement dans la basilique métropolitaine, où le peuple priait Dieu d'accomplir un miracle.

Dans l'affolement général, le miracle était la seule planche de salut qu'entrevisaient encore les politiciens, si athées ou anticléricaux qu'ils fussent. Il faut rappeler ces faits pour ressusciter l'atmosphère de panique qui régnait à Paris, dans les esprits et dans les cœurs.

M. Edouard Herriot, ne se dissimulant pas la gravité de la situation, prenait conscience du péril où étaient la France et la République. Le 16 mai, devant la Chambre des Députés qu'il présidait, celui qui avait inventé, en 1924, comme président du Conseil la formule célèbre : « Arbitrage, sécurité, désar-

mement » se bornait à dire : « La France sent la grandeur et le tragique de cette épreuve, elle demeurera égale à son passé et à son destin. » Puis, n'ayant plus la moindre illusion sur l'efficacité possible des débats d'un Parlement qui n'avait pas su empêcher la catastrophe, il concluait la dernière séance parisienne de l'Assemblée élue en 1936, sur ces mots riches de signification sibylline : « La Chambre voudra sans doute laisser à son président le soin de la convoquer lorsque le gouvernement aura une communication à lui faire. » (*Assentiment.*)

On était loin de la Convention Nationale siégeant en permanence !

C'était une façon détournée de renouveler au gouvernement les pleins pouvoirs dont il disposait en application de la loi du 30 novembre 1939, et, pour les représentants du suffrage universel, une habileté qui leur évitait d'avoir à prendre aucune des responsabilités impliquées par leur fonction. En tout cas, M. Edouard Herriot prenait allégrement les siennes envers les mandataires du peuple souverain.

Maître unique désormais du destin de la France, M. Paul Reynaud, à la recherche des moyens d'organiser le départ du gouvernement légal pour Londres, s'appliqua aussitôt à trouver des solutions aux difficultés qu'il avait à surmonter pour accomplir son dessein.

Comment faire admettre, en effet, aux Français déconcertés, cette défaite accomplie dès la bataille des frontières, et comment leur faire entendre qu'un gouvernement qui se réfugierait à Londres ne serait pas un gouvernement de trahison ?

Trahir, c'est livrer à l'ennemi. Abandonner le peuple français à son misérable sort, ne serait-ce pas le trahir ?

Le président du Conseil résolut de poursuivre un moment la lutte, pour apporter aux Français la preuve qu'elle était vaine, et décida de rejeter le poids de toutes les responsabilités à prendre sur les deux soldats auxquels il avait fait appel. La qualité des services qu'ils avaient rendus dans le passé les mettaient au-dessus de tout soupçon. M. Paul Reynaud espérait couvrir toutes les mesures qu'il ordonnerait sous le manteau de leur gloire.

Sans plus tarder, il adressa au pays par radio, le 18 mai à 20 h. 30, le discours suivant :

« Je vous ai dit avant-hier que l'ennemi avait réussi à faire au sud de la Meuse une large poche. Cette poche s'est élargie vers l'Ouest. La situation est grave. Elle n'est nullement désespérée. C'est dans des circonstances comme celles-ci que le peuple français montre ce qui est en lui. La grandeur de notre peuple est d'oublier ses propres souffrances pour ne plus penser qu'à celles de la patrie.

Ce que le pays attend du gouvernement, ce ne sont pas des paroles; il n'en a que trop entendu depuis des années. Ce sont des actes qu'il veut.

« Voici la première décision que je viens de prendre : le vainqueur de Verdun, celui grâce à qui les assaillants de 1916 n'ont pas passé, celui grâce à qui le moral de l'armée française, en 1917, s'est ressaisi pour la victoire, le maréchal Pétain, est revenu ce matin de Madrid, où il a rendu tant de services à la France. Il est désormais à mes côtés comme ministre d'Etat, vice-président du Conseil, mettant toute sa sagesse et toute sa force au service du pays. Il y restera jusqu'à la victoire. »

Le Maréchal n'était plus seulement ministre d'Etat, comme on le lui avait proposé quelques jours plus tôt. Le gouvernement de la République en faisait son vice-président du Conseil. Mieux qu'aucun autre signe, ce fait révèle la gravité de la situation.

Et, convoquant le Sénat, et non pas la Chambre, le 21 mai, M. Paul Reynaud se rendait au Palais du Luxembourg pour faire entériner son choix par les gardiens de la légalité républicaine, par les sénateurs à qui la Constitution de 1875 avait assigné de protéger et de garder la démocratie libérale qu'elle avait instituée. M. Paul Reynaud déclara :

« Dans le malheur de la patrie, nous avons la fierté que deux de ses enfants qui auraient eu le droit de se reposer sur leur gloire soient venus se mettre, en cette heure tragique, au service du pays : Pétain et Weygand. (*Vifs applaudissements prolongés.*)

« Pétain, le vainqueur de Verdun, le grand chef qui a su être humain, celui qui sait comment une victoire française peut sortir d'un gouffre.

« Weygand, l'homme de Foch, celui qui a arrêté la ruée allemande quand le front fut crevé en 1918 et qui sut ensuite changer les destins et nous conduire jusqu'à la victoire...

« Ce que je veux dire au Sénat, c'est que, sur le plan de la conduite de la guerre, il existe entre le maréchal Pétain, le général

Weygand et moi une communauté d'idées totale. (*Très bien et vifs applaudissements.*)

« ... Ayons confiance dans le grand chef qui a pris le commandement de nos armées, ayons confiance dans le soldat de France. Il sera digne de ses aïeux...

« Pour moi, si l'on venait me dire un jour que seul un miracle peut sauver la France (*Vifs applaudissements prolongés.*) ce jour-là, je dirais : « Je crois au miracle, parce que je crois en la France²⁵. » (*Nouveaux applaudissements prolongés.*)

Il était difficile à M. Paul Reynaud d'être plus explicite. C'est à Philippe Pétain, premier soldat de France et loyal au régime qui l'avait fait maréchal, que le gouvernement de la République confiait son destin et celui de la patrie. Aux sénateurs, le président du Conseil ne demandait que de conférer l'onction républicaine au Maréchal de France, qu'on portait littéralement sur le pavois.

La chose se fit dans l'atmosphère particulière aux circonstances. Tous enclins, comme le chef du gouvernement, à croire au miracle, les Français, après les membres de la Haute Assemblée, s'imaginèrent un moment qu'il suffisait de mettre le Maréchal à la tête du gouvernement et le général Weygand à la tête de l'armée pour que la victoire revînt dans les plis de nos drapeaux.

Le miracle est une dérogation aux lois de la nature. La nature des fautes commises par la politique française pendant vingt ans ne permettait pas aux deux glorieux soldats de l'accomplir en paraissant.

A son arrivée de Syrie pour prendre un commandement qu'il n'eût peut-être pas accepté s'il avait connu la situation véritable, le général Weygand, cédant à l'illusion générale, avait cru un instant au miracle. Quelques jours plus tard, il devait malheureusement constater le caractère irrémédiable des batailles perdues.

Après la capitulation de l'armée belge en rase campagne, M. Paul Reynaud prenait encore la parole devant le micro et disait, le 28 mai, à 8 h. 30 du matin :

«... Notre foi dans la victoire reste intacte... Le malheur a toujours grandi la France. Jamais elle n'a été plus unanime qu'aujourd'hui. Sur la nouvelle ligne que vient d'établir notre

grand chef Weygand, en plein accord avec le maréchal Pétain, sur la Somme et sur l'Aisne, nous tiendrons, et, parce que nous aurons tenu, nous vaincrons. »

Le général Weygand espérait encore tenir. Il désapprouvait seulement la méthode de M. Paul Reynaud qui tendait à rejeter sur les seuls militaires la responsabilité des malheurs du pays. On connaît aujourd'hui la lettre que, dans le même esprit, le maréchal Pétain adressait au président Reynaud, qui livrait des noms de généraux en pâture à l'opinion. Le 26 mai 1940, le Maréchal écrivait :

« L'armée est le rempart matériel et moral du pays... La confiance que le pays a en elle doit être l'objet de toute notre vigilance.

« L'armée est *une* parce que fondée sur la discipline. La publicité donnée aux « limogeages » de généraux, *alors que nous sommes en plein péril*, atteint l'armée, qu'on le veuille ou non...

« Si des défaillances ont été constatées, il y a eu en revanche de magnifiques conduites ».

« Si des responsabilités peuvent être mises en cause, les chefs militaires ne sont pas seuls à devoir rendre des comptes.

« Le moral du pays n'est pas réconforté par « les charrettes de généraux ». Bien au contraire, il conclut à la trahison et à l'insuffisance des sanctions. Il suffit d'écouter autour de soi pour entendre des récits de suicide de généraux, de chefs qui ont passé à l'ennemi, etc.

« Ainsi le pays, tout naturellement, oublie les fautes qu'il a et que nous avons tous commises pendant vingt-deux ans, ce goût de la vie tranquille, cet abandon de l'effort, qui nous ont menés là où nous sommes, bien plus que les défaillances individuelles.

« C'est pourtant le *mea culpa* que nous devons faire, si nous voulons être sauvés.

« L'Armée doit rester en dehors des polémiques.

« Il faut être implacable dans la répression des défaillances, d'où qu'elles viennent. Mais il est essentiel que l'affection et l'admiration de notre peuple pour son Armée soient intégralement sauvegardées. Pas de politique plus ou moins habile tendant à un rejet de responsabilités sur les chefs de l'armée et dont l'armée ferait finalement les frais. Ce serait une trahison

envers le pays qui, ne pouvant plus se raccrocher à rien, glisserait vers l'anarchie, alors que l'ennemi est sur notre territoire.

« Non seulement il faut immédiatement mettre un terme à ces communiqués, mais il faut remplir les journaux et la T.S.F. de la vaillance constante de nos troupes et de leurs chefs. C'est, comme en 1914-1918, une des conditions essentielles de notre salut²⁶ . »

Ainsi parle « le vainqueur de Verdun, le grand chef qui a su être humain, celui qui sait comment une victoire française peut sortir d'un gouffre ». Il ne redoute pas de faire son *mea culpa*²⁷ pour la part qui pourrait être sienne dans la situation du moment. Mais il demande qu'on ne rejette pas exclusivement sur l'armée, à l'heure où elle est le suprême espoir de la patrie, des responsabilités qui incombent à toute la nation.

La situation militaire s'aggravant encore, le général Weygand lance aux troupes, le 5 juin, l'ordre du jour suivant :

« La bataille de France est commencée. L'ordre est de défendre nos positions sans esprit de recul. Officiers, sous-officiers et soldats de l'armée française, que la pensée de notre patrie blessée par l'envahisseur vous inspire l'inébranlable résolution de tenir où vous êtes... Accrochez-vous au sol de France... Le sort de notre patrie, la sauvegarde de ses libertés, l'avenir de ses fils dépendent de votre ténacité²⁸ . »

Et, le 6 juin, M. Paul Reynaud, tenant compte des conseils du Maréchal, prononce à 19 h. 45 l'allocution radiodiffusée suivante :

« Depuis quinze jours, j'ai pris deux fois la parole. Chaque fois, ce fut une mauvaise nouvelle que je vous ai annoncée. Le 21 mai, devant le Sénat, j'ai dit : « Les Allemands sont à Amiens. » Le 28 mai, je vous ai dit : « Le roi des Belges nous a trahis, la route de Dunkerque est ouverte. »

« Aujourd'hui, à une heure qui reste grave, je viens vous apporter des raisons d'espérer. Non des mots, mais des faits.

« ...Le cercle d'acier ne s'est pas refermé . 335.000 soldats alliés se sont embarqués à Dunkerque, apprenant à l'Allemagne ce que signifie la maîtrise de la mer... L'héroïsme de la bataille des Flandres et des combats d'arrière-garde devant Dunkerque est désormais passé dans l'histoire. Au cours de ces journées, la

valeur de nos chefs militaires s'est affirmée d'une façon magnifique.

« J'ai reçu ce matin l'amiral Abrial, défenseur de Dunkerque. Devant de tels hommes, qui ont forcé l'admiration du monde entier, la France se sent revivre. Elle sent revivre en elle, éternellement jeune, la gloire des généraux de la Révolution et des amiraux des rois de France.

« Toute cette gloire a été ravivée par mille sacrifices obscurs... Le soldat de 1940 s'avère égal au soldat de 1914 qui n'a jamais douté de la victoire, même quand les Allemands étaient à Senlis...

« Lundi dernier, Hitler a organisé un raid à grand spectacle sur la capitale. Nous savons maintenant ce que c'est qu'un raid colossal : pour l'âme de Paris, ce n'est rien.

« Nous assistons aujourd'hui à la bataille de France. C'est l'attaque de grand style, précédée d'une proclamation d'Hitler à ses troupes. Tous les moyens sont maintenant mis en jeu : avions et divisions blindées, cherchant une fois de plus l'infiltration, puis la rupture de notre front... Le monde entier suit, hâletant, les péripéties de cette bataille, car les combats de juin 1940 vont décider de son sort, comme vous l'a dit Hitler, peut-être pour des centaines d'années.

« Quel est le risque? C'est de voir s'instaurer en Europe et au delà de l'Europe un régime d'oppression, où les hommes de sang non allemand n'auront plus qu'un rôle d'esclaves. Des ruses d'abord peut-être, puis bientôt des ordres, des brimades, des coups de cravache sur la figure des ouvriers, la destruction physique et morale des élites. Voilà le monde nouveau qu'Hitler annonce dans sa proclamation, un moyen-âge qui ne serait pas illuminé par la douceur du Christ.

« Ce rêve d'hégémonie allemande *va buter sur la résistance française*, car la France dressée aujourd'hui devant Hitler, ce n'est pas celle d'entre les deux guerres : *c'est une autre France*. De même que l'Angleterre qui combat Hitler n'est plus l'Angleterre de ces vingt dernières années. Nous autres Français de juin 1940 nous n'avons qu'une seule pensée : sauver la France.

« Tous les membres du gouvernement sont animés d'une volonté commune : vaincre. Nous ne perdrons pas notre temps, quand la patrie est en danger, à des débats de responsabilités. Nous n'affaiblirons pas la France en la divisant. *Les responsabilités, nous en portons tous, autant que nous sommes, chacun de nous, chacun de vous, chaque élu, chaque électeur.*

« Le premier de nos devoirs est de reconnaître nos propres torts. Dans leurs gouvernements successifs et dans leur esprit

public, les démocraties ont, depuis longtemps, manqué de clairvoyance et d'audace. L'idée de patrie, l'idée de valeur militaire ont été trop négligées. Disons-le une fois pour toutes, pour clore ce chapitre de notre histoire et travailler avec la farouche énergie d'hommes dont les yeux se sont ouverts. Tous les ferments de discorde, qui donc a intérêt à les faire lever? La propagande de Gœbbels... »

Le discours s'achevait sur ces phrases à l'intention de l'Italie qu'il s'agissait d'empêcher d'entrer en guerre aux côtés de l'Allemagne :

« Depuis quelque temps circulent des bruits tenaces de conflit nouveau. Les Alliés ont, avec tous les autres pays d'Europe, un intérêt vital en commun : éviter l'hégémonie de l'Allemagne... Je l'ai dit publiquement. Je le répète. La France souhaite un règlement des problèmes permettant la reconstruction d'une Europe dans laquelle l'indépendance et la prospérité de chaque peuple soient assurées.

« Que tous les spectateurs du drame de la bataille de France comprennent donc, et qu'ils comprennent vite, car l'enjeu est immense et le temps leur est mesuré.

« Quant à nous, plus que jamais, nous avons confiance en nos armes. »

Comme tout le laissait prévoir, hélas! la bataille de France n'est pas plus heureuse pour les armées françaises que la bataille des Flandres. L'armée anglaise du général Gort nous ayant déjà quittés, le front, constitué sur la Somme et sur l'Aisne, est percé de part en part sous la poussée des blindés ennemis et la rupture de nos forces permet aux troupes allemandes de se diriger à vive allure sur la Basse-Seine et sur la Marne, rendant la défense de Paris tout à la fois impossible et inutile. La capitale était déjà virtuellement tournée.

Dès lors, le Gouvernement décide de quitter Paris et de se réfugier dans la région que lui assignent, sur les bords de la Loire, les plans d'évacuation dressés en exécution de la loi du 11 juillet 1938 relative à la nation armée.

Quand les ministres abandonnent Paris, leur situation est tragique et paradoxale. S'ils reculent devant l'envahisseur,

ils ont du moins au cœur la certitude de la victoire du camp allié dans la guerre.

On sait déjà l'opinion de M. Paul Reynaud. Celle du Maréchal n'est pas moins absolue. Il ne doute pas que la maîtrise de la mer ne doive en fin de compte — après un délai peut-être très long — assurer encore une fois la victoire de l'Angleterre. « Relisez votre histoire, il n'y a pas d'exemple contraire », déclare-t-il le 9 juin 1940, veille de son départ de Paris, au terme d'un entretien avec M. Miellet, président de la Commission de l'armée à la Chambre des députés²⁹.

La défaite sur terre française ne fait malheureusement que s'aggraver. L'Italie la met à profit, le 10 juin, pour nous frapper dans le dos.

M. Reynaud reprend la parole ce jour-là, à 19 h. 30, et déclare :

« Nous sommes au sixième jour de la plus grande bataille de l'histoire. L'incendie a commencé sur la Somme. Il s'est propagé jusqu'à la Meuse... Rien ne pourra diminuer notre volonté de lutter pour notre terre et pour nos libertés.

« Les épreuves qui nous attendent sont dures, nous y sommes prêts. Nos têtes ne se courberont pas.

« ...C'est l'heure que choisit M. Mussolini pour nous déclarer la guerre. Comment juger cet acte? La France, elle, n'a rien à dire. Le monde qui nous regarde jugera...

« Interrogé cet après-midi à 16 h. 30, par notre ambassadeur, M. François-Poncet, sur le prétexte de cette déclaration de guerre, le comte Ciano a répondu que M. Mussolini ne fait qu'exécuter les engagements qu'il a pris avec M. Hitler.

« ...La France entre dans cette guerre avec la conscience pure et pour elle ce n'est pas un vain mot. Le monde connaîtra peut-être bientôt que les forces morales sont aussi des forces.

« Au cours de sa longue et glorieuse histoire, la France a traversé de plus rudes épreuves. C'est alors qu'elle a toujours étonné le monde. La France ne peut pas mourir. »

Avec le président du Conseil aucun Français ne doute que la France ait étonné le monde. Pas un Français n'admet que la France puisse mourir. Mais, si M. Reynaud puise son espérance dans son secret accord avec M. Churchill, les Français ont moins de raisons d'être optimistes. Des millions d'entre

eux ont été jetés sur les routes par des ordres émanant des autorités civiles et militaires. Ils errent à l'aventure. Leur misérable exode paralyse les mouvements de l'armée en retraite. Celle-ci ne forme bientôt plus avec la population civile qu'une immense marée humaine qui charrie son flot vers le sud.

Cette masse d'hommes, de femmes et d'enfants n'est pas indifférente aux forces morales qu'on évoque à ses oreilles. Mais que sont les forces morales pour un peuple qui s'effondre sous l'avalanche des divisions blindées et des bombes d'avions ennemis ? Un homme peut être un héros, un saint ou un martyr. Comment demander à une foule de s'élever à ce niveau d'exception ?

En 1940, poussés par un élan où se rejoignaient leur bon sens et leur instinct de conservation, les Français réclamaient ouvertement la fin d'une lutte qui ne comportait plus pour eux que la perspective d'un anéantissement collectif.

C'est en tout cas sous l'effet des causes et dans les circonstances que nous venons de rappeler que survinrent les journées au cours desquelles il fallut prendre les décisions que la situation commandait.

QUELLE DÉCISION PRENDRE ?

Dès le Comité de guerre du 25 mai, le président de la République, M. Albert Lebrun, et le président du Conseil, M. Paul Reynaud, devant les sombres lendemains qu'ils voyaient venir, avaient parlé d'« armistice ». Cette triste éventualité n'avait pas échappé à leur prévision. Le mot ayant été prononcé, le général Weygand, qui ne voulait pas encore désespérer du succès stratégique, avait demandé que le gouvernement s'adressât aux Britanniques : sans leur accord nous ne pouvions négocier avec l'ennemi. La convention franco-anglaise du 28 mars excluait, en effet, toute négociation ou conclusion « d'armistice ou de traité de paix durant la présente guerre, si ce n'est d'un commun accord ».

Dans un légitime souci d'amour-propre, M. Reynaud hésitait à formuler pareille requête auprès de M. Churchill, devenu

premier ministre en Angleterre le jour même de l'offensive allemande du 10 mai. Il ne s'y résigna que lentement.

Le 10 juin, le Commandant en chef, qui avait pu maintenir jusque-là son armée en ordre de bataille, fit savoir au gouvernement, responsable de la conduite de la guerre, que les combats engagés sur la Somme, l'Oise et l'Aisne n'avaient pu redresser une situation désormais sans remède. Le 29 mai, le général Weygand avait exposé au pouvoir exécutif l'importance de la partie — la dernière qui se jouait — pour la France. Le 10 juin, le général, constatant l'impossibilité de colmater le front, d'arrêter l'ennemi et de regrouper l'armée brisée en trois tronçons, se décidait à attirer de nouveau l'attention du gouvernement sur le péril pressant qui menaçait la patrie. Le 12 juin, concluant un rapport verbal présenté au Conseil des ministres, le Commandant en chef déclarait : « Le gouvernement doit adresser sans retard au gouvernement allemand une demande d'armistice. »

Ce rappel chronologique³⁰ montre le processus de la pensée du généralissime, à mesure qu'empire la situation désespérée que le général Gamelin lui a léguée. En fait, et selon l'expression de M. Albert Kammerer qui s'est érigé en adversaire de l'armistice, « la défaite était consommée avant sa prise de commandement³¹ ». Au même Conseil des ministres, le général avait dit aussi : « Vous voulez aller jusqu'au bout... mais vous y êtes, au bout. »

Un partisan de l'armistice comme le sénateur Reibel n'est pas contredit par M. Albert Kammerer et s'accorde avec lui sur ces propos, faits et dates. M. Churchill n'a rien infirmé dans sa déclaration faite aux Communes le 18 juin 1940 : « La bataille fut perdue par suite d'un début stratégique malheureux³² ».

La revue américaine *Foreign Affairs* ne disait pas autre chose dans son numéro d'avril 1941 :

« Un commandant en chef ne commence pas une guerre comme un joueur d'échecs, avec un jeu neuf. Il lui faut reprendre une partie commencée par d'autres — les hommes politiques — et la jouer ensuite selon les règles du jeu... Nous devons nous garder de rabaisser la valeur des chefs de l'armée française ou de mettre en doute la bravoure des soldats français, dont les exploits en détachements isolés sont dignes de figurer parmi les plus héroïques de l'histoire. Ce n'est pas l'armée qui porte la

principale responsabilité dans la défaite de la France. Si la France a été vaincue, c'est la politique faite entre les deux guerres qui en est la cause principale³³. »

Cinq ans plus tard, la déposition du général Weygand au Procès du maréchal Pétain a achevé, dans un raccourci aussi clair qu'émouvant, d'illustrer la lutte que l'armée française menait encore le 10 juin, lutte qui ne comportait plus aucune chance de succès et se limitait à un combat pour l'honneur du drapeau.

Aucune solution militaire n'était plus possible. Sur le plan technique, on n'entrevoit plus que l'anéantissement prochain des dernières unités combattantes; Paris était sur le point de tomber aux mains de l'ennemi et proclamé « ville ouverte ». Son encerclement et son dépassement par les divisions allemandes en rendaient la défense illusoire. La décision appartenait au pouvoir politique, responsable de « la conduite de la guerre ».

Tel était l'avis du commandant en chef, responsable de « la conduite des opérations ». Mais le président du Conseil restait lié par son pacte secret avec le premier ministre britannique. Le moment venait de prendre la lourde responsabilité que M. Paul Reynaud avait assumée devant son collègue, quand ils n'étaient encore l'un et l'autre que les chefs virtuels de leurs nations.

Jamais, au cours de l'histoire, aucun chef de gouvernement français ne s'était trouvé devant pareille décision. Les pleins pouvoirs avaient été donnés au gouvernement par les représentants élus de la Nation. Mais la plupart des ministres étaient dans l'ignorance du secret qui unissait Paul Reynaud et Winston Churchill. De leur accord ils ne connaissaient que la *Déclaration commune franco-anglaise* du 28 mars 1940, qui n'avait pas été soumise à débat devant les Chambres pour être ratifiée.

De son côté, M. Paul Reynaud tentait par tous les moyens de demeurer fidèle à la promesse qu'il avait faite à M. Churchill de gagner Londres, promesse qui dépassait sa compétence légale. Le général Weygand ne voulait pas entendre parler d'un combat au delà des capacités de l'armée. M. Reynaud chercha donc un généralissime qui acceptât la responsabilité

du commandement en chef. Il s'agissait de prescrire une manœuvre en retraite, assurant la liberté du gouvernement à l'intérieur de ce qu'un de ses collaborateurs, appelé auprès de lui en qualité de sous-secrétaire d'Etat à la guerre, nommait le « réduit du Cotentin ». A la pointe de cette presqu'île était Cherbourg, le port de guerre le plus proche de l'Angleterre. Du Cotentin à Londres, il n'y aurait qu'un pas à franchir : on le franchirait.

Dès le 10 juin, le général de Gaulle était allé voir le général Huntziger³⁴, commandant un groupe d'armées. Il l'avait désigné à M. Paul Reynaud, et alla de la part du Président lui offrir la succession du général Weygand, avec mission de continuer la guerre sur cette parcelle de sol français formant pont vers Portsmouth et Southampton. L'entretien eut lieu au quartier général du général Huntziger, à Arcis-sur-Aube. La proposition parut insolite au général qui en était l'objet. Dans sa réponse, il souligna le caractère absurde de l'offre. Les armées allemandes avaient déjà franchi le Rhin, la Meuse, la Somme et l'Aisne. Quand elles auraient passé la Marne et la Seine, seule la Vire les empêcherait d'anéantir ce misérable « réduit du Cotentin ». Huntziger, qui ne savait rien des arrières-pensées de son interlocuteur et du président du Conseil, assura même qu'un plan stratégique de quelque importance devrait comporter une « tête de pont » englobant à tout le moins l'ensemble de la presqu'île armoricaine. Il ajouta que, même étendue à cet espace, la conception d'une telle manœuvre militaire lui paraissait une folie. Au moment où l'armée française était virtuellement détruite, il se refusait à la tâche de l'engager dans une souricière, où ses derniers éléments seraient inmanquablement faits prisonniers.

Déçu, le général de Gaulle rendit compte à son chef qu'aucun général ne consentirait à remplacer Weygand dans de pareilles circonstances.

Aucun militaire n'étant susceptible en effet d'accepter ce que le général Huntziger venait de refuser, il ne restait plus à M. Paul Reynaud qu'à prier M. Churchill et ses collègues du Cabinet de guerre britannique de venir à Tours pour consultation.

Dans la soirée du 12 juin, le Conseil des ministres français

délibéra sur les solutions qui s'offraient. On agita les diverses hypothèses : armistice, capitulation, voire repli en Afrique française. L'armistice, c'était le précédent auquel se référaient des hommes qui avaient conservé le souvenir du 11 novembre 1918 et du 30 janvier 1871. La capitulation, c'était l'exemple plus récent de la Hollande et de la Belgique avec variantes gouvernementales, suivant qu'il s'agissait de la reine Wilhelmine ou du roi Léopold. Le recul jusqu'en Algérie était une solution qui semblait permettre de prendre du large, de gagner du temps et, pour le gouvernement, de demeurer sur un territoire français.

Dans tous les cas, la situation était désespérée. Personne ne songeait à contester la défaite. Mais devant celle-ci chacun des ministres réagissait suivant son tempérament.

Le 12 au soir, comme le Conseil examinait les diverses éventualités, M. Reynaud n'avait pas refusé de demander à M. Churchill que la France fût déliée de la clause relative à l'armistice insérée dans la Déclaration commune du 28 mars.

Le 13 au matin, dans une réunion nouvelle, le maréchal Pétain faisait ouvertement sienne la manière de voir du général Weygand et du Haut Commandement français. C'était sa façon d'informer ses collègues qu'il n'y avait plus « communauté d'idées totale » sur le plan de la conduite de la guerre entre lui et le président du Conseil. Le vainqueur de Verdun et « l'homme de Foch » avaient accepté, le 18 mai, d'assumer des responsabilités pour défendre la patrie. Le 13 juin, ils s'inquiétaient de projets dont la rumeur arrivait jusqu'à eux, et qui comportaient l'abandon de la patrie et de ses fils à l'ennemi. Selon son habitude de laisser, chaque fois qu'il le peut, des traces écrites de ses actes, le Maréchal avait donné à celui-ci la forme d'une note. Il s'y élevait contre « l'idée de continuer la lutte et de persévérer grâce à la constitution d'un réduit national... qui ne constituerait pas à mon avis une garantie de sécurité et exposerait le gouvernement à la tentation d'abandonner ce refuge incertain³⁵ ».

Le Maréchal ajoutait : « Il est impossible au gouvernement, sans émigrer, sans désertier, d'abandonner le territoire français. Le devoir du gouvernement est, quoi qu'il arrive, de rester dans le pays, sous peine de n'être plus reconnu comme tel. Priver la

France de ses défenseurs naturels dans une période de désarroi général, c'est la livrer à l'ennemi... La question qui se pose en ce moment n'est pas de savoir si le gouvernement français demande ou ne demande pas l'armistice, elle est de savoir si le gouvernement français demande l'armistice ou s'il accepte de quitter la France métropolitaine. Je déclare, en ce qui me concerne, que, hors du gouvernement, s'il le faut, je me refuserai à quitter le sol métropolitain. »

Il était difficile de poser mieux la question et d'y répondre plus clairement. Après l'accueil enthousiaste que le pays avait fait à son entrée dans le gouvernement, après avoir vu les Français errant sur les routes et le suppliant : « Monsieur le Maréchal, faites arrêter cela », le vainqueur de Verdun concluait : « Je resterai parmi le peuple français pour partager ses peines et ses misères. L'armistice est à mes yeux la condition nécessaire de la pérennité de la France éternelle ».

Pour lui, seule cette solution ne sacrifiait pas les Français et ne les livrait pas sans protection à la fureur de l'ennemi.

Ce qui se passa l'après-midi du 13, a été rapporté par M. Bau-douin, secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, dans un *Mémoire* où il écrit :

« Il devenait nécessaire néanmoins que l'Angleterre rendit sa liberté à son compagnon d'armes. C'est ce que le président du Conseil demanda au premier ministre britannique, à Tours, le 13 juin. M. Winston Churchill était accompagné de lord Halifax et de lord Beaverbrook. J'accompagnai M. Paul Reynaud dans le rôle muet de secrétaire. Aucun autre membre du gouvernement français n'assistait à l'entretien.

« Personnellement opposé à l'armistice, le président du Conseil savait qu'une partie de ses ministres ne repoussait pas cette solution. A contre-cœur, mais avec sa netteté d'esprit habituelle, il reconnaissait que les arguments en faveur de l'arrêt des hostilités prenaient chaque jour plus de poids; aussi, conformément au mandat qu'il avait reçu la veille du Conseil des ministres, posa-t-il avec la plus grande netteté la question à son collègue britannique. Avec clairvoyance, imaginant et craignant les malentendus franco-britanniques de l'avenir, le président s'efforça, au cours de cet entretien, de protéger la France contre les conséquences des actes d'abandon et de faiblesse auxquels l'étendue de sa défaite allait peut-être la conduire.

« Après avoir dépeint la détresse de l'armée française sacrifiée comme avant-garde des démocraties, et le caractère désespéré de la lutte qui se poursuivait sur le sol de France, M. Paul Reynaud ajouta : La Grande-Bretagne n'estime-t-elle pas que la France peut dire : « Mon sacrifice est si grand que je vous demande de m'autoriser à signer un armistice, tout en maintenant la solidarité qui existe d'après nos accords ? » Après un temps de silence, M. Churchill, très ému, des larmes brillant dans ses yeux, mais non surpris, car l'avant-veille, à Briare, les chefs de l'armée s'étaient prononcés devant lui pour un arrêt de la lutte, répondit textuellement : « Nous ne ferons pas de récriminations dans une pareille hypothèse. La Grande-Bretagne restaurera la France, dans tous les cas, dans sa puissance et sa grandeur, quelle qu'ait été l'attitude de la France après sa défaite. La Grande-Bretagne chérira toujours la France. »

« Une demi-heure après, une suspension de séance ayant permis au premier ministre britannique de consulter ses collègues, M. Churchill déclara que les deux membres du cabinet de guerre britannique venaient de donner leur accord à son engagement et qu'en conséquence — je cite textuellement — « ses vues étaient confirmées par le gouvernement britannique ».

Tel était le résultat de la consultation, au cours de laquelle M. Paul Reynaud avait consenti à se faire l'interprète de la plupart de ses ministres auprès du chef du gouvernement britannique.

Le 13 juin au soir, la France était déliée de la première partie de l'engagement inclus dans la Déclaration commune du 28 mars : elle était libre, le cas échéant, de négocier un armistice avec l'Allemagne, étant bien entendu que la trêve demandée n'entamait pas l'alliance franco-anglaise, qui demeurait inchangée.

Si elle ne sollicita par l'armistice ce soir-là, c'est que, tenant à épuiser toutes les voies de recours à sa disposition, M. Paul Reynaud voulut encore appeler à son aide la République des Etats-Unis d'Amérique.

Le président du Conseil ayant renoncé à gagner immédiatement Cherbourg et l'Angleterre, le gouvernement se replie sur Bordeaux, capitale des jours tragiques. De là, il serait loisible de rejoindre Londres en passant par l'Afrique française.

C'est dans la nouvelle résidence provisoire que devait parvenir la réponse du président Roosevelt dans la matinée du

16 juin, alors que, à bout de souffle, le Conseil des ministres français balançait toujours entre le départ pour Alger, la capitulation militaire et l'armistice. Dans la soirée du 15, on s'était rallié à une proposition transactionnelle présentée par M. Camille Chautemps. Pour faire comprendre au peuple français l'opportunité d'un abandon de la métropole par les pouvoirs publics, le vice-président du Conseil, ancien président du parti radical-socialiste, avait suggéré de demander à l'Allemagne les exigences qu'elle poserait pour consentir un armistice et faire connaître ses conditions de paix. La réponse allemande étant supposée inacceptable, on pourrait alors justifier devant l'opinion l'important recul politique et stratégique qu'on envisageait d'effectuer pour continuer la guerre.

Dans le même temps, le président du Conseil se heurtait au refus formel du général Weygand de signer une capitulation inspirée du précédent hollandais et que M. Reynaud lui demandait.

Le lieutenant de Foch s'interdit d'en être le signataire, non pas seulement par fierté personnelle, comme l'insinuera plus tard M. Paul Reynaud, mais par souci du pays. A ses yeux, la capitulation ne devait pas seulement couvrir l'armée de déshonneur, mais entraîner sa reddition complète et l'occupation totale du territoire national, où le conquérant pourrait se comporter à sa guise. L'ancien chef d'état-major de Foch ne voulait pas être le signataire d'une capitulation à la Bazaine, que le Code de justice militaire lui interdisait d'ailleurs d'accepter. Responsable des opérations militaires, il affirmait qu'elles devaient cesser et que l'armistice était la seule solution raisonnable, celle qui ménageait le mieux l'avenir. Le gouvernement était légalement responsable de la conduite de la guerre, c'était à lui et à son chef qu'il appartenait de décider.

M. Paul Reynaud — on le sait par M. Albert Kammerer — renonça « à entamer une lutte ouverte contre les deux grands chefs militaires qui avaient entièrement l'oreille de la nation³⁷ » et ne pouvaient pas ne pas l'avoir, après les éloges que Paul Reynaud lui-même en avait faits en les présentant au pays comme ses sauveurs. La rédaction de M. Kammerer n'exclut pas que M. Reynaud ait engagé une lutte clandestine contre les deux grands chefs et qu'il ait agi secrètement auprès de M. Churchill

pour faire dicter au gouvernement français des conditions contraires à l'accord de Tours...

L'attitude du général Weygand et du maréchal Pétain écartait tout recours à une capitulation, à moins, pour M. Reynaud, de remplacer les deux hommes qu'il avait choisis le 16 mai. Il n'y songea pas. Depuis l'entretien de Charles de Gaulle avec Huntziger à Arcis-sur-Aube, il savait qu'il ne leur trouverait pas de remplaçants. Il ne restait plus, politiquement, que la solution de l'armistice ou bien celle du départ pour Alger.

Grâce au témoignage d'un étranger, il est permis d'affirmer que M. Paul Reynaud, à ce stade des événements, comprit et accepta officiellement la nécessité de l'armistice. Au ministre des Affaires Etrangères du gouvernement polonais réfugié en France, venu l'interroger, dans l'après-midi du 15 juin 1940, sur l'attitude qui devait être celle de son gouvernement, M. Paul Reynaud déclara :

« Nous devons regarder la réalité en face... Malheureusement nous sommes placés devant un cas de force majeure. Churchill lui-même nous comprend. Il sait que nous ne pouvons plus tenir. Il n'insiste plus pour que nous respections les termes de notre alliance. La France, après la Pologne, s'est aperçue que les Allemands étaient trop bien préparés militairement et trop forts. Nous devons maintenant supporter les conséquences de cette situation... Si vous voulez joindre votre cause à la nôtre et demander un armistice en même temps que nous, nous ferons tout ce que nous pourrons au cours des négociations pour obtenir des conditions aussi bonnes que possible en faveur de votre gouvernement, de votre armée et des nombreux émigrants et réfugiés polonais résidant actuellement en France. Quelles solutions pouvez-vous envisager? Votre armée est au contact de l'ennemi. Vous n'avez pas assez de bateaux et d'avions pour l'évacuer... Je puis obtenir que la décision définitive du cabinet soit reportée à demain, mais ce délai ne pourra pas être dépassé. »

On tient ainsi la preuve que M. Paul Reynaud était pratiquement converti à l'armistice et hostile à l'impossible passage en Afrique du Nord. La question reste posée de savoir pourquoi M. Paul Reynaud n'a pas reproduit dans ses mémoires, *La France a sauvé l'Europe*, son édifiante conversation avec M. Zaleski? On la trouve dans le livre de M. Jan Ciechanowski, *La rançon*

*de la victoire*³⁸, où l'ancien secrétaire général du ministère polonais des Affaires étrangères cite les paroles du président du Conseil français, telles que son ministre les lui a immédiatement répétées.

La nuit portant conseil, la proposition de M. Camille Chauvignac avait fait des progrès dans l'esprit des ministres. Ils revinrent en séance, le 16 juin dans la matinée, prêts à l'adopter, quand la réponse du président Roosevelt en souligna encore l'inéluctable opportunité.

Le président de la République américaine écrivait : « En ces heures déchirantes pour le peuple français et pour vous-même, je vous envoie l'assurance de mon extrême sympathie... Je sais que vous comprendrez que ces déclarations n'entraînent aucun engagement d'ordre militaire³⁹. »

Pour le président Reynaud, c'était le dernier coup. Il ne lui restait plus guère qu'à se retirer.

Avant d'en arriver là, cet homme qui avait rêvé d'être le président du Conseil de la victoire, et qui, pour en être plus sûr, avait lié son sort et celui de la France à celui de l'Angleterre, avait tenté l'impossible. Son plus grand mérite, en démissionnant le 16 juin au soir, aura été de comprendre qu'un pays ne peut aller au delà de ses forces, au delà de ce que le général Weygand avait appelé « le bout ». Le gouvernement d'une grande nation ne peut pas chercher refuge hors de son sol métropolitain sans tomber au rang de puissance secondaire ou d'Etat satellite.

Jusqu'à ce qu'il prît conscience de la trahison qu'impliquerait un départ — et c'est la seule explication de sa démission — M. Paul Reynaud avait pourtant essayé, par tous les moyens, d'observer son accord secret et son pacte public avec le premier ministre du roi d'Angleterre. Il alla même peut-être au delà de ce que commandait l'intérêt français en prolongeant inutilement le sacrifice de l'armée et le calvaire de la population, en laissant aussi s'aggraver l'invasion du territoire national.

Le fait qui emporta la décision du gouvernement de demander l'armistice — il est jusqu'ici mal connu — n'est cependant imputable ni à M. Paul Reynaud, ni au maréchal Pétain, ni au général Weygand. L'Armée, par l'organe du général Georges, réclamait impérieusement une solution en ces termes :

« Situation encore aggravée. Dijon atteint par l'ennemi. Forêt Fontainebleau occupée. Grave situation de ravitaillement pour troupes et populations civiles repliées. Manœuvres difficiles en raison de l'embouteillement des routes et du bombardement des voies ferrées et des ponts. Nécessité absolue prendre décision⁴⁰ ».

M. Paul Reynaud reçut une communication téléphonique de Londres, émanant du général de Gaulle, qui s'y trouvait pour demander à l'Amirauté britannique de mettre du tonnage à la disposition de la France afin de transférer en Afrique les débris de son armée et peut-être deux classes qu'il était question d'appeler sous les drapeaux.

De la part du gouvernement britannique, le général de Gaulle recommandait à l'approbation du gouvernement français le texte d'une déclaration commune disant en substance : « Désormais la France et la Grande-Bretagne ne constitueront plus deux nations distinctes, mais une seule nation qui sera l'*Union franco-britannique*. La constitution de cette Union prévoira des organes communs pour la défense nationale, la politique extérieure, les finances et la politique économique. Tous les citoyens français recevront immédiatement la jouissance de la citoyenneté britannique et tous les citoyens britanniques recevront immédiatement la jouissance de la citoyenneté française. »

Cette offre sensationnelle⁴¹ était confirmée par M. Churchill, qui en faisait remettre un texte à Bordeaux par l'ambassadeur de Grande-Bretagne, sir Ronald Campbell.

La genèse de ce projet, surgissant au moment où il était le plus inattendu et dans l'indescriptible atmosphère de crise qui régnait dans la capitale provisoire de la France, mérite d'être éclaircie.

Il est établi aujourd'hui que l'idée de cette déclaration commune aux deux gouvernements germa dans la tête de M. Jean Monnet, chef de la délégation économique française à Londres. Elle n'était d'ailleurs pas le fruit de son imagination, mais la défiguration de projets en cours d'étude, élaborés par les membres d'organismes privés qui avaient été invités, dès le mois de novembre 1939, à préparer le plan de paix concertée que la France et la Grande-Bretagne auraient à faire triompher dans le monde après leur victoire commune sur l'Allemagne. A

Chatham House et au *Centre d'études de politique étrangère*, des hommes désintéressés s'étaient appliqués à éviter, pour la paix future, le renouvellement des divisions entre vainqueurs qui avaient si fâcheusement fait le jeu de la politique allemande de 1919 à 1939. Les travaux, menés avec une discrétion absolue, s'orientaient vers une formule fédérative dont la France et l'Angleterre, maîtresses des deux plus grands empires coloniaux, pourraient donner l'exemple.

De la *fédération* à l'*union*, il y avait un pas. M. Jean Monnet, fort au courant de ces études préparatoires, n'hésita pas à le franchir dans le climat de panique qui était celui de Londres après la bataille de Dunkerque. La guerre-éclair d'Hitler acculait le gouvernement français à envisager de déposer les armes, comme M. Churchill l'avait autorisé à le faire, le 13 juin, à Tours, ou bien à passer en Afrique, si de Gaulle réussissait à distraire de la flotte britannique des navires qui montaient la garde sur les bords de la Manche et de la mer du Nord.

Désireux d'empêcher l'armistice, M. Jean Monnet et le général de Gaulle eurent tôt fait d'élaborer un texte dont ils attendaient le plus merveilleux des résultats.

Dans la hâte d'un déjeuner avec M. Churchill, lord Halifax et sir Robert Vansittart, ils firent admettre que leur projet, proprement sensationnel, était seul capable de briser la tendance en faveur de l'armistice qui gagnait des partisans dans le cabinet Reynaud. Sans plus tarder, et l'encre de la *Déclaration* à peine sèche, le général de Gaulle téléphonait à son président du Conseil.

En n'importe quel temps, semblable suggestion eût réclamé un examen minutieux, de longues et graves délibérations. Ce jour-là, elle fut immédiatement soumise au Conseil des ministres qui siégeait presque sans désespérer. Elle allait y produire un effet diamétralement opposé à celui qu'en escomptait de Gaulle. Sa première intervention dans la diplomatie surprit par sa maladresse.

A l'instant où le président Roosevelt s'excusait de ne pouvoir rien faire pour la France, où celle-ci était comme terrassée ; où son sol métropolitain se dérobaient sous les pas de son peuple et menaçait d'être envahi tout entier, l'offre téléphonique de Londres, au lieu de susciter l'enthousiasme, acheva d'y causer

le désordre dans les esprits. Il parut aux ministres qui en écoutèrent la lecture que, dépossédés de notre patrie par ses envahisseurs, nous allions être en outre évincés de notre empire par nos alliés qui s'en empareraient, chacun à sa façon.

Deux mots s'affrontèrent. « Nous ne pouvons accepter de devenir un « dominion », dirent certains, parmi lesquels MM. Chautemps et Ybarnégaray. « Serait-il préférable d'être un « district allemand » ? s'exclamèrent d'autres, notamment M. Georges Mandel.

C'est d'une telle simplification que jaillit l'armistice, en conclusion aux idées suggérées la veille au soir par M. Camille Chautemps. M. Paul Reynaud fut définitivement frappé par le message que lui adressait jusqu'en la salle des délibérations du Conseil une main amie : « J'espère que vous ne jouerez pas les Isabeau de Bavière⁴². » La plupart des ministres optant alors pour l'offre transactionnelle de M. Chautemps, le chef du gouvernement n'avait plus qu'à entériner l'échec de toutes ses entreprises pour continuer la guerre dans les conditions où il avait souhaité pouvoir la mener.

M. Reynaud comprit alors qu'il n'était plus qualifié pour agir au nom d'un gouvernement qui, sans vouloir se détacher de l'Angleterre, voulait conserver à la France les chances de traiter avec l'Allemagne avant d'avoir perdu ses derniers atouts : sa souveraineté, sa flotte et son empire.

Pour « maintenir » la France, la situation impliquait de ne pas désertier le sol de la patrie, de s'y cramponner. Ecrasée, la France conservait sa fierté.

Sans renoncer à la confiance qu'il plaçait dans l'Angleterre, M. Paul Reynaud jugea que le salut était d'abord dans l'effort que les Français feraient eux-mêmes pour se sauver. Pour cela, il fallait leur en laisser les moyens. S'en remettre exclusivement à la Grande-Bretagne du soin de rétablir la France dans sa grandeur et son indépendance était un risque immense qui dépassait la responsabilité d'un seul homme.

C'est dans ces circonstances que M. Paul Reynaud, qui inclinait lui-même vers l'armistice depuis la veille, donna au président de la République la démission de son gouvernement et transmit ses pouvoirs au maréchal Pétain.

LE SORT DE L'AFRIQUE

Tandis que M. Paul Reynaud s'arrêtait à cette décision — la seule qu'il pût raisonnablement prendre, et qu'il prit en toute connaissance de cause, puisqu'il renonça à gagner l'Angleterre et demanda d'être nommé ambassadeur à Washington, pour aller expliquer l'armistice aux autorités américaines — quelques questions s'étaient posées, sur lesquelles il y a lieu d'insister avant de continuer ce récit des événements.

Dès l'instant où le Gouvernement envisagea de se retirer en Afrique du Nord — que l'armée métropolitaine eût ou non capitulé — le président du Conseil envoya en mission à Londres le général de Gaulle, pour obtenir de nos alliés l'aide navale indispensable au transfert du maximum de nos forces en Algérie et au Maroc. On sait que l'Angleterre, qui nous avait refusé l'assistance aérienne, sollicitée par nous pendant la bataille de France, ne se montra pas mieux disposée à nous prêter des bateaux. Désarmée et menacée dans son île, comme elle l'était, la Grande-Bretagne, avec un égoïsme qu'on ne songe guère à lui reprocher, tant il est naturel, entendait consacrer tous ses moyens à la défense de son territoire et de sa population. Il serait absurde de blâmer l'attitude de M. Churchill à ce moment. Sur l'heure, il était plus difficile de l'approuver pleinement. Du point de vue français, l'avis de M. Lebrun, président de la République de l'époque, reste valable et fait foi :

« ... A partir du moment où l'un des deux signataires d'une convention comme celle du 28 mars retient une partie de ses forces pour sa défense propre au lieu de les risquer au combat commun, comme l'a fait l'Empire britannique, il peut toujours, dans la forme, s'armer d'un papier pour nous rappeler les obligations qui y sont inscrites, il n'a plus l'autorité morale nécessaire pour dire : je ne puis vous délier de votre engagement¹⁹. »

Dans le même temps qu'il envoyait le général de Gaulle à Londres, M. Reynaud avait demandé à l'Amirauté française de le renseigner sur les chances qu'aurait une flotte franco-britannique de barrer le passage éventuel de Gibraltar aux Allemands. Celle-là avait répondu que nous n'étions pas assurés de la liberté de passage en Méditerranée à cause de notre radicale

infériorité en matière d'aviation⁴⁴. Italiens et Allemands, disposant des aérodromes du sud de la France, auraient effectivement été en mesure de bombarder nos navires en piqué ou de parachuter des troupes dans le Riff.

Une enquête, menée parallèlement pour apprécier les chances d'une résistance en Afrique, aboutit à une conclusion aussi peu encourageante. Envoyé en liaison auprès du général Noguès, qui assumait d'Alger la double charge de résident au Maroc et de commandant en chef du théâtre africain d'opérations, le colonel Koeltz⁴⁵ revint à Bordeaux porteur d'appréciations très pessimistes sur les moyens de lutter avec les pauvres armements et approvisionnements dont disposait l'Afrique du Nord. Les meilleures unités d'Afrique avaient été envoyées en France, il ne restait sur place que peu de troupes insuffisamment armées, exposées à faire front aux attaques italiennes en Tunisie et germano-espagnoles au Maroc. Toute action militaire française en Afrique aurait dû commencer, en effet, par l'occupation du Maroc espagnol où le général Franco venait déjà de masser plus de cent mille hommes. De façon préventive, le 14 juin⁴⁶, l'Espagne avait occupé militairement la zone internationale de Tanger et clairement manifesté son intention de répondre à une agression française par une alliance avec l'Allemagne. Il faut même préciser qu'un traité secret liait Franco à Hitler, obligeant l'Espagne à prendre le parti du Reich, si son territoire était gagné par la contagion de la guerre. Pour écarter ce péril, l'ambassadeur d'Espagne pressait le gouvernement français de stopper l'avalanche allemande avant qu'elle franchît les Pyrénées. Ne voyant pas le bénéfice que la France tirerait de l'hostilité déclarée de l'Espagne, M. Paul Reynaud interpréta mieux que personne la réponse du général Noguès. L'Afrique du Nord n'était pas à même de tenir victorieusement tête à une offensive aérienne, navale et terrestre conduite par les Allemands à partir des ports de Provence et d'Espagne, par les Espagnols à partir de leurs bases métropolitaines et coloniales, par les Italiens à partir des aérodromes et des ports de Sicile. Le commandant des forces françaises en Afrique, quel que fût par ailleurs son désir personnel de poursuivre la guerre, disait en outre qu'il serait impossible à la France, sans recevoir des secours immédiats de l'Angleterre ou de l'Amérique, de

combattre dans ses possessions nord-africaines. Celles-ci ne possédaient pas les usines nécessaires à l'entretien d'une armée moderne, ni les ports — à l'exception de Bizerte — où réparer les navires qui subiraient des avaries. Elles avaient seulement un chemin de fer à voie unique particulièrement vulnérable, et ne disposaient que des déserts du Sahara pour tout arrière-pays. Il eût fallu être fou pour accepter une défaite d'Afrique succédant à la défaite en France.

Quiconque réfléchit à la situation telle qu'elle s'offrait au président Paul Reynaud : invasion du territoire national, écrasement de l'armée, impossibilité de se défendre dans la France d'Outre-Mer, refus américain de nous aider et menace anglaise sur notre souveraineté impériale, comprend que le président du Conseil, en dépit de ses intentions manifestées à M. Churchill au mois de février 1940 et des engagements pris le 28 mars, ait renoncé au projet qu'il avait mûri longuement de partir pour Londres avec le gouvernement légal et se soit rallié aux vues du général Weygand et du maréchal Pétain, rendues acceptables aux ministres par la proposition de M. Camille Chautemps ⁴⁷. A l'impossible nul n'est tenu, et M. Churchill avait été le premier à reconnaître la nécessité où se trouvait la France de déposer les armes.

Si, après avoir pris l'avis des plus hautes autorités militaires du pays, le chef du gouvernement avait consulté la doctrine de son secrétaire d'Etat, il aurait lu, sous la signature de Charles de Gaulle, ces phrases qui justifient le général Weygand et le maréchal Pétain :

« Chaque fois qu'au dernier siècle Paris fut pris, la résistance de la France ne se prolongea point d'une heure. Notre défense nationale est, par essence, celle de Paris ⁴⁸. »

Le 16 juin 1940, il y avait quarante-huit heures que Paris était aux mains de l'ennemi. Quatre jours avant l'entrée des troupes allemandes dans Paris, M. Paul Reynaud avait affirmé dans un télégramme au président Roosevelt :

« L'ennemi est aujourd'hui presque à la porte de Paris. Nous lutterons en avant de Paris, nous lutterons en arrière de Paris, nous nous enfermerons dans une de nos provinces et,

si nous en sommes chassés, nous irons en Afrique du Nord, au besoin dans une de nos possessions d'Amérique⁴⁹. »

Au même instant, comme s'il avait senti le sol s'ouvrir devant lui, le président du Conseil avait dit à la radio :

« Il faut que partout sur terre les hommes libres sachent ce qu'ils doivent à la France. L'heure est venue pour eux de s'acquitter de leur dette. *L'armée française a été l'avant-garde des démocraties.* Elle s'est sacrifiée ; mais en perdant cette bataille, elle a porté des coups redoutables à l'ennemi commun... Notre combat, chaque jour si douloureux, n'a désormais de sens que si, en le poursuivant, nous voyons grandir, même au loin, l'espoir d'une victoire commune... C'est pourquoi nous gardons au cœur l'espérance... Quoi qu'il arrive dans les jours qui viennent, où qu'ils soient, *les Français vont avoir à souffrir.* Qu'ils soient dignes du passé de la Nation, qu'ils deviennent fraternels, qu'ils se serrent autour de la patrie blessée. Le jour de la résurrection viendra. »

Ces paroles formaient contraste avec la dépêche que M. Reynaud avait adressée au président des Etats-Unis. Elles sonnaient un air de glas et retentissaient comme une oraison funèbre. Pour beaucoup de Français, elles furent un discours prémonitoire. Ils se doutaient que le chef du gouvernement se débattait au milieu des pires difficultés. Ne soupçonnant rien des querelles qui divisaient secrètement le ministère, ils ne connurent de la situation que ce qu'ils observaient individuellement de la bataille et ce que la radio leur annonçait. Chaque émission, se faisant reconnaître par l'indicatif, lugubrement tragique, du refrain de la *Marseillaise* « Aux armes ! citoyens ! » apportait de nouveaux motifs d'alarme. En écoutant Paul Reynaud le 16 juin, on eût dit que la France était quelque navire en perdition, dont le commandant, au moment d'être englouti, lisait un ultime message sans autre espoir que celui d'une résurrection au dernier jour.

Comme la reine des Pays-Bas, M. Paul Reynaud prévenait qu'on aurait beaucoup à « souffrir ». Après cela, personne ne fut surpris d'apprendre sa démission. S'il se retirait, c'est qu'il

ne pouvait personnellement plus rien. Son intelligence le percevait et son départ fut accueilli comme une première bonne nouvelle.

Pour souffrir en commun et redevenir « fraternels », les Français, se serrant, en dehors de toute considération de parti, « autour de la patrie blessée », ne s'étonnèrent pas que le gouvernement de la France fût remis par le chef de l'Etat au soldat qui avait déjà protégé et sauvé la patrie, « au chef qui avait su être humain et qui savait comment une victoire française peut sortir d'un gouffre ». Celui-là seul était digne de prendre le commandement.

LES HOMMES POLITIQUES S'EN REMETTENT AU MARÉCHAL PÉTAIN DU SOIN DE LIQUIDER ET DE RÉPARER LEUR FAILLITE

Le 16 juin 1940, la France était au fond d'un gouffre parce qu'elle était battue et connaissait une des plus grandes défaites de son histoire, et aussi parce qu'elle vivait une des crises les plus graves de son histoire institutionnelle. Depuis plusieurs années déjà, la Constitution de 1875 sur laquelle était fondée sa structure politique n'assurait plus au pays un gouvernement adapté aux événements. Après la guerre de 1914-1918, les Français s'étaient aperçus que leur Constitution ne répondait pas aux circonstances nouvelles du vingtième siècle. Les meilleurs esprits politiques et tous les partis avaient estimé opportun de reviser les lois constitutionnelles de 1875. Les publicistes dans les journaux et dans les revues, les professeurs de droit dans leurs chaires, les membres du Parlement à la tribune des Assemblées parlementaires avaient proclamé la nécessité de modifier les textes anciens, fait la critique de ce qu'ils contenaient de périmé et proposé des amendements à y introduire. On avait beaucoup discuté, on n'avait jamais rien fait. En 1934, après les événements du mois de février, le cabinet Doumergue avait tenté une « réforme de l'Etat »⁵⁰. Mais, d'accord sur le but à atteindre, les partis ne l'avaient pas été

sur les moyens d'apaiser le conflit latent entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif. Pour gouverner le pays, on avait été obligé de recourir au procédé des décrets-lois, efficace pour remédier à certaines difficultés financières, insuffisant pour ériger une digue capable de retenir la démagogie pacifiste et « briandiste ». L'avertissement donné par André Tardieu se retirant des compétitions électorales pour alerter le pays n'avait pas été compris. La politique étrangère de la France avait été sacrifiée aux surenchères démagogiques des partis. En 1939, à l'heure du péril, le Parlement s'était soustrait à son devoir. Depuis le début des hostilités, avec le muet assentiment de la Chambre des Députés et du Sénat, le gouvernement portait seul la responsabilité de la politique générale du pays. Dans les journées tragiques de mai 1940, on avait vu le président de la Chambre baisser pudiquement le rideau sur les débats de son Assemblée et le Sénat se décharger sur le président et le vice-président du Conseil de la lourde tâche de tenir tête au désastre militaire.

C'est délibérément que MM. Herriot et Jeanneney, avec la quasi-complicité du président de la République, qui aurait dû les rappeler au respect de la Constitution et de la souveraineté populaire, ne convoquèrent pas le Parlement. Le chef du Gouvernement, M. Paul Reynaud, n'était pas moins coupable qu'eux. Dans ses *Mémoires*, il écrit : « Si j'avais pu réunir la Chambre, je serais allé devant elle... » Constitutionnellement, en effet, le Parlement était seul qualifié pour trancher de l'ultime décision à prendre. Les ministres étant partagés sur l'opportunité de demeurer en France ou d'abandonner le territoire national, il appartenait aux représentants du peuple d'exprimer par un vote l'opinion qu'ils se faisaient de l'intérêt français.

Si M. Paul Reynaud se résigna à donner sa démission au président de la République dans les conditions où il le fit, et sans en référer au Parlement, c'est que, non seulement la loi des pleins pouvoirs conférait une certaine légalité à son geste, mais surtout que personne parmi les chefs responsables de la III^e République n'entendait compromettre le régime parlementaire et moins encore les élus de 1936 dans la décision la plus dramatique de l'histoire nationale.

En remettant sa démission et celle de son Cabinet au chef

de l'État, et en lui recommandant de désigner pour lui succéder le maréchal Pétain qu'il savait favorable à une demande d'armistice, M. Paul Reynaud a pris devant la postérité la responsabilité de l'armistice.

En vérité, il ne l'a pas prise tout seul. Le réel est plus complexe. La décision de M. Paul Reynaud n'exprimait pas sa volonté exclusive.

Si quelqu'un commit en 1940 un attentat contre la Démocratie, il fut solidairement perpétré par les hommes qui avaient le pouvoir de convoquer le Parlement et qui n'en firent rien. En ne réunissant pas les Chambres, comme ils en avaient le devoir et comme la Constitution les y obligeait, ils crurent se mettre à l'abri du reproche d'avoir mal servi la France et protéger la République contre l'accusation portée par tous les peuples vaincus à l'adresse des régimes qui les ont conduits à la défaite. D'autres assemblées françaises avaient siégé à Bordeaux. N'y pas réunir la Chambre et le Sénat en 1940 ne fut qu'une grossière supercherie.

En réalité, et comme on l'avait déjà fait au mois de mars 1938, au moment de l'Anschluss, on ne voulut pas que les représentants du peuple, élus en promettant : « La paix, le pain, la liberté », eussent à revêtir de leur contreseing des mesures contraires au bon renom du régime parlementaire et à l'amour-propre de ses chefs.

Par ailleurs, ceux-ci savaient parfaitement que les députés et sénateurs seraient hostiles à la folle aventure qu'eût été le départ de France des élus d'une nation qui n'aurait eu qu'à voter pour les remplacer par des chefs plus dignes. Le sentiment de leur responsabilité personnelle vis-à-vis de leurs électeurs eût empêché la plupart des parlementaires de voter le transfert des pouvoirs publics de l'autre côté de la Méditerranée, à l'heure où il s'agissait d'abandonner la France à l'ennemi.

Rien ne rend plus intelligible ce qui s'est passé à Bordeaux que les paroles prononcées par M. Edouard Herriot, le 16 mai 1940, à la fin de la dernière séance parisienne de la Chambre des Députés. Par un propos qui était un véritable tour de prestidigitation parlementaire, le président de l'Assemblée du suffrage universel avait renouvelé au président du Conseil et au Gouvernement les pleins pouvoirs exprimés par la loi du 30 novem-

bre 1939. Grâce au témoignage de M. Vincent Auriol, on sait aussi de façon très précise quels étaient les sentiments profonds de M. Herriot à Bordeaux. Dans un livre publié en 1945⁵¹ l'ancien député-maire de Muret affirme que le gouvernement devait partir pour Alger, mais il précise aussitôt : « Je suis maire, la région sera occupée. Mon devoir est de rester au milieu de mes administrés et de ne pas laisser mes concitoyens, seuls, en face de l'occupant ». Cet hommage étant rendu à la vérité, par concession aux nécessités de la politique locale, M. Auriol, relate une visite qu'il aurait faite au Président Herriot et raconte la scène suivante :

« — Jeanneney et toi, n'allez-vous pas convoquer d'urgence les représentants de la Nation ? »

« Tout grands, ses yeux se sont ouverts, étonnés. Il lève ses bras. Je dois lui apparaître hors du monde. [*Sic.*]

« — Grand Dieu! Pourquoi faire? s'écrie-t-il. A quel spectacle assisterait le pays ? »

On n'est pas plus éloquent en si peu de mots! Quant à M. Jeanneney, qui avait présidé l'extraordinaire réunion du Sénat, le 21 mai, il avait été saisi le 15 juin d'une demande d'interpellation adressée au président du Conseil « sur les raisons pour lesquelles le Gouvernement croit devoir prolonger les opérations, alors que l'avis unanime des chefs militaires paraît être que nos insuffisances en matériel rendent stériles les efforts héroïques de nos troupes et que la continuation de la lutte dans de telles conditions ne peut procurer que de nouvelles et inutiles destructions de vies humaines et la dévastation d'autres régions françaises⁵². » Bien qu'il insistât pour la *discussion immédiate* de son interpellation, le sénateur Reibel ne trouva devant lui qu'un vieillard entêté dans son dessein de ne pas réunir la Haute Assemblée, et si préoccupé de passer personnellement en Afrique, qu'on le rejoindra sur la route de Port-Vendres et devra lui faire rebrousser chemin, quand la menace allemande aura été dissipée.

Écartés des décisions à prendre, les parlementaires présents à Bordeaux, à l'exception d'une poignée qui embarquera sur le *Massilia*, étaient pour la plupart abattus par la défaite, in-

quiers pour l'avenir du pays et de ses habitants et enclins à « ne pas laisser leurs concitoyens, seuls, en face de l'occupant ». M. Herriot lui-même, qui était maire de Lyon en même temps que président de la Chambre, sollicita du Maréchal un ordre précis quant à la hiérarchie des devoirs qu'il avait à remplir. La plupart des parlementaires étaient ignorants des liens qui unissaient secrètement M. Paul Reynaud à M. Winston Churchill. Ils voyaient dans la défaite un cas de force majeure, obligeant la France à se libérer de l'engagement léonin de la convention du 28 mars 1940. Comme toute la population française, ils aspiraient à une trêve qui évitât le suicide collectif du pays. Avec tous les Français, ils faisaient confiance au maréchal Pétain, comme M. Paul Reynaud le leur avait lui-même demandé.

Si l'on veut bien se remettre dans l'atmosphère du moment, il est facile de comprendre avec quel soulagement la France, qui voyait son régime impuissant à la bien gouverner depuis quelque vingt années, apprit soudain que les politiciens professionnels s'effaçaient devant le soldat qui, jadis, l'avait conduite à la victoire.

Abandonnés par Paul Reynaud, qui s'en remettait au Maréchal du soin de les sauver, les Français entendirent la voix du « Vainqueur de Verdun ». Il leur disait :

« Français,

« A l'appel de M. le Président de la République, j'assume, à partir d'aujourd'hui, la direction du Gouvernement de la France. Sûr de l'affection de notre admirable armée, qui lutte, avec un héroïsme digne de ses longues traditions militaires, contre un ennemi supérieur en nombre et en armes ; sûr que, par sa magnifique résistance, elle a rempli nos devoirs vis-à-vis de nos alliés ; sûr de l'appui des Anciens Combattants que j'ai eu la fierté de commander ; sûr de la confiance du peuple tout entier, je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur.

« En ces heures douloureuses, je pense aux malheureux réfugiés qui, dans un dénuement extrême, sillonnent nos routes. Je leur exprime ma compassion et ma sollicitude. C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut tenter de cesser le combat.

« Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire pour lui demander

s'il est prêt à rechercher avec nous, entre soldats, après la lutte et dans l'honneur, les moyens de mettre un terme aux hostilités.

« Que tous les Français se groupent autour du Gouvernement que je préside pendant ces dures épreuves et fassent taire leur angoisse pour n'écouter que leur foi dans le destin de la Patrie ⁵³. »

Dans sa brièveté, l'appel du 17 juin résumait tout ce qu'il y avait à dire. L'avenir de la Patrie serait assuré par l'union des Français malheureux vers qui allait la compassion du vieil homme auquel le Chef de l'État venait de remettre le gouvernement de la France. Assuré de la confiance de la nation et de celle des détenteurs des pouvoirs légaux, le Maréchal était le chef militaire auquel la patrie en danger confiait son sort et celui des institutions. Il n'était plus seulement un général comme en 1914-1918, mais un chef de gouvernement, comptable du destin national. C'est pour en assurer la continuité qu'il demandait à l'ennemi, nos devoirs vis-à-vis de nos alliés étant remplis, de « mettre un terme aux hostilités ». Sentant le poids de la charge qu'on lui assignait de remplir et pressentant ses dangers, le Maréchal, suprême espoir des Français, faisait à la France le don de sa personne pour atténuer son malheur.

Dans son extrême misère la France ne demandait pas autre chose. C'est pour cela que, sur avis de M. Paul Reynaud, et avec l'assentiment constitutionnel du président de la Chambre des Députés et du président du Sénat, le président de la République avait eu recours à lui ⁵⁴.

Au fond de leur embarras, de leur désespoir et peut-être de leur repentir, ces hommes n'avaient trouvé qu'à se décharger sur un octogénaire du soin de prendre en mains une situation qui les dépassait tous.

Que ce vieillard fût là, le corps valide et l'esprit lucide, doué de toutes les qualités dont il avait donné la mesure dans la guerre précédente, c'était peut-être le miracle que M. Paul Reynaud avait imploré quelques jours auparavant.

L'accession du Maréchal au pouvoir eut en tout cas les effets d'un miracle. Sa seule présence suffit à rendre aux Français l'espérance qu'ils avaient perdue jusque-là. L'élan affectif qui les poussa vers lui fut, à ce moment de leur histoire, un de



Louis-Dominique GIRARD est né en 1911 à Mers-les-Bains (Somme). Après ses études au lycée Henri IV, à la faculté de droit et à l'école des sciences politiques, il devient secrétaire général de l'Entr'aide Universitaire Internationale à Genève, d'où il observe la montée du national-socialisme. Reçu au concours de la Chambre des Députés en 1938, il est fonctionnaire législatif jusqu'à l'ouverture des hostilités. Mobilisé au 101ème R. I., et titulaire de la croix de guerre, quand il rejoint son poste, c'est à Vichy capitale provisoire de la France. Il est aussitôt détaché par la Questure

au ministère de l'Intérieur et affecté à la Section d'Armistice, puis appelé en 1941 au cabinet de l'amiral Darlan qu'il quitte pour être chef du cabinet d'Henri Moysset, ministre d'Etat, historien et philosophe, professeur à l'Institut de hautes études navales, directeur du *Monde slave*, l'un des éditeurs de Proud'hon, précédemment homme lige de Clemenceau et de Tardieu. En 1943, L. D. Girard est directeur de cabinet du préfet régional d'Angers et, en 1944, le maréchal Pétain le fait revenir à Vichy comme chef de son cabinet civil. Un ultimatum allemand l'éloigne du chef de l'Etat trois semaines avant l'arrestation du Maréchal et sa déportation à Sigmaringen.

Entendu en février 1945 par la Commission d'épuration de la Chambre et du Sénat, il est félicité par son président, le sénateur Théodore Steeg, ancien président du Conseil ; mais par suite " d'astucieuses manœuvres " il aura connaissance, en 1951 seulement d'une sanction prononcée contre lui sans lui avoir été notifiée et qui se trouve assortie d'une mesure de radiation des cadres du personnel de l'Assemblée Nationale. Après mille péripéties, le 31 mai 1957, un arrêt solennel du Conseil d'Etat annulera ces décisions, les déclarera dépourvues de base légale et lui rendra tous ses droits. De hauts fonctionnaires ne l'entendirent pas de cette oreille et les choses en sont toujours là, en violation de l'autorité de la chose jugée, qui a force de loi.

Louis-Dominique Girard prépare un ouvrage sur *le Maréchal, homme de guerre et chef d'Etat*.

la vie secrète de Philippe PETAIN
ou
les serments de MAZINGHEM

1 vol. 512 pages, illustrations 45^f,00

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

